

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

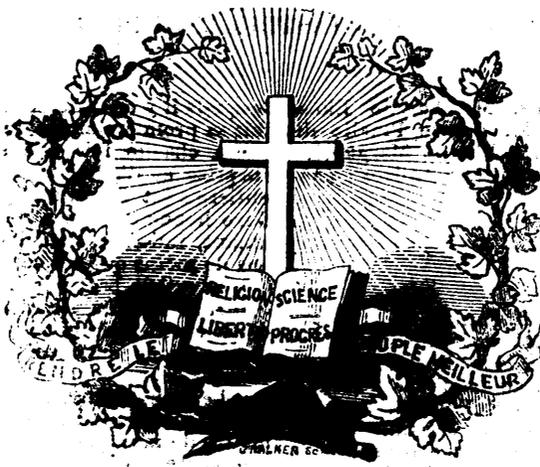
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume XX.

Québec, Province de Québec, Septembre 1876.

No. 9.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE : Nominations de commissaires d'écoles.—Diplômes. PARTIE NON-OFFICIELLE : Aux instituteurs.—Le héros du jour.—L'instruction primaire en France.—Le mérite couronné.—Nouvelle méthode.—Lettre de Philadelphie. TRIBUNE LIBRE : 3e article du Dr. Larue. POÉSIE : Le sommeil de l'enfant.—A Mgr. Fabre. PÉDAGOGIE : La gymnastique de l'esprit à l'école primaire.—Durée des classes.—Conférences à l'école normale Jacques-Cartier, et à l'école normale Laval.—Leçons familières de langue française (suite). SCIENCE POPULAIRE : Les serpents de crin, par le Dr. Crevier. BULLETINS : Bibliographie.—Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Département de l'Instruction publique

Le *Journal* est envoyé gratuitement aux députés et aux curés de la province de Québec.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Ordre en Conseil de 9 août 1876.

Comté d'Argenteuil, Harrington No. 1.—MM. John Shaw et Dugald McTavish, en remplacement d'eux-mêmes. Il n'y a pas eu d'élection.

Comté d'Arthabaska, Chester-Nord.—N. Damase Dumas, en remplacement de M. Joseph Dubois, et M. Arsène Lafond, en remplacement de M. Alexis Gosselin, vu qu'il n'y a pas eu d'élection régulière.

Comté d'Arthabaska, Saint Louis de Blanford.—MM. François Hyacinthe Germain et Isaac Côté, en remplacement d'eux-mêmes, vu que l'élection a été présidée par le curé.

Comté de Chambly, Ville de Longueuil.—M. Louis Vincent, en remplacement de M. A. P. Jodoin, et M. Bruno Normandin, en remplacement de M. A. Chénier, qui ont tous deux quitté la municipalité et n'ont pas été remplacés par élection.

Comté de Charlevoix, Petite Rivière.—M. Hippolyte Lavoie, en remplacement de M. Auguste Racine, vu que l'élection a été irrégulière.

Comté des Deux-Montagnes, Saint-Placide.—MM. Ephrem Baby, écuyer, et Benoît Lalonde, cultivateur, en remplacement de MM. Zéphirin Raymond et Pierre Vaillancourt sortant de charge. Election irrégulière.

Comté de Gaspé, Glande Arbour.—MM. François-Xavier Thibault, Antoine Laflamme, Prudent Cloutier, Joseph Côté et François Lapointe, fils. Municipalité nouvelle.

Comté d'Hochelega, Village de la Rivière Saint-Pierre.—MM. John Crawford, Henri Headley, Edouard H. Goff, Louis Lesage et Joseph Lanouette, vu que la municipalité n'a pas été érigée à temps pour faire les élections.

Comté d'Hochelega, Saint-Gabriel.—Rév. M. J. J. Salmon, MM. Edward McKeown, Adolphe Levesque, Edward Fenning et Hermidas Bourque, vu que la municipalité n'a pas été érigée à temps pour faire les élections.

Comté de Jacques-Cartier, Village, Sainte-Anne.—MM. Jules Tremblay et Antoine Gauthier, en remplacement d'eux-mêmes, vu que l'élection a été irrégulière.

Comté d'Hochelega, Notre-Dame de Grâces.—MM. Félix Prudhomme, père, Pierre Lémieux, Daniel Jérémie Décarie, Honory Mills et Gervais Décarie. Municipalité nouvelle.

Comté de Kamouraska, Rivière-Ouelle.—Maurice Bossé, écuyer, en remplacement de lui-même, vu que l'élection a été présidée par le curé.

Comté de Saint-Hyacinthe, La Présentation.—MM. François Bergeron et Eusèbe Chabotte, en remplacement de MM. Narcisse Provost et André Jacques, vu que l'élection a été irrégulière.

Comté de Saint-Maurice, Saint-Etienne.—M. Thomas Desautiers, en remplacement de Raphael Corriveau, qui a quitté la municipalité et n'a pas été remplacé par élection.

BUREAU DES EXAMINATEURS

QUÉBEC (catholique)

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Mlles. M. Flore Catellier, M. Ludivine Lebel, M. Domitilde Pâquet et M. Léonora Paquet. 2de classe (F) : Mlles. M. Aurélie Bergeron, M. Anne Philomène Dionne, M. Rosalie Gagnon, M. Odile Garneau, M. Odile Gingras, M. Céline Justine Lizotte et M. Victoria Ouellet.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. M. Céline Chamberland, M. Léa Demers, M. Eloïse Demers, M. Dion, M. Suzanne Anna Fournier, M. Vénérende Gosselin, Félicité Perpétue Grégoire, M. Zoé Labrecque, M. Thérèse Oladie Lebourdais et M. Elise Emélie Lemay, 2de classe (F et A) : Mlles. M. Emélie Verhette; (F) : M. Louise Beaudet, M. Caroline Bégin, M. Vitaline Boissonneau, Clarisse Victorine Boisvert, Philomène Bolduc, M. Eulalie Bouchard, M. Zélire Boucher, M. Démerise Bouffard, M. Hélière Bougie, M. Catherine Boulet, M. Léocadie Bussière, M. Séraphine Carrier, M. Pamela Courcy, M. Sara Evéline Demers, M. Félicité Denis, M. Euphémie Dussault, M. Philomène Dutil, Marie Dutil, Philomène Fergues, M. Céline Garon, M. Rosé Jacques, M. Elise Lavardière, M. Etnire Aimée Lebel, M. Hénédine Morin, M. Hedwidge Ouellet,

M. Delvina Ouellet, Virginie Paradis, M. Aurélie Eloïse Pelletier, M. Céline Adèle Pelletier, M. Louise Pinelle dit Lafranco, M. Pétronille Roy, M. Cézario Plante, Marguerite-Louise Savary et Ocalcia Cordélia Sévigny dit Lateur : (A) : Jane Agnes Cameron et M. Helen Morissey.
Québec, 1er août 1876.

N. Lacasse, secrétaire.

MONTRÉAL (protestant)

ACADÉMIE, 1ère classe (A et F) : M. B. B. Banker.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles. Jennie Barr, Eliza G. Bradford, Katie Buchan, Jane Burke, Mary Burke, Julia B. Davis, Jessie Doig, Angel A. Dowler, Isabella Fraser, Maggie S. Hunter, Annie M. Leggatt, Annie McEdward, Isabella McGregor, Susanna McGregor, Jamima A. Martin, Maggie Nichols, Janet Stewart, Elizabeth Todd, Florence Wade ; (A et F) : Annie B. Mathieu et Fanny Mathieu. 2^{de} classe (A) : Mlles. Annie Black, Margaret Blair, Elizabeth Cook, Mary McWilliams, Martha A. Martin et Mr. Wm. Johnston.

Montréal, 29 août 1876.

T. A. Ginson, secrétaire.

AYLMER

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A et F) : Mlle. Joséphine Cantin.

Jous Woods, secrétaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE

QUÉBEC, SEPTEMBRE 1876

Aux instituteurs

Dans la dernière réunion des instituteurs à l'école normale Laval, on a exprimé l'idée que les instituteurs devraient être appelés à écrire moyennant rétribution dans le *Journal de l'Instruction Publique*.

C'est aussi notre avis.

Et nous avons formulé cet avis, dans la limite de nos attributions, en créant dans notre journal une *Tribune libre*.

Augmenter nos frais de publication est du ressort de la législation, mais ce que nous pouvons faire—et nous le faisons avec plaisir—c'est d'inviter les instituteurs à participer à notre œuvre. En retour de leurs travaux, nous ne pouvons leur offrir d'argent; mais nous leur fournissons l'occasion de se faire connaître avantageusement.

A la vérité, il y a peut-être là pour eux un intérêt pécuniaire indirect, car celui dont les écrits auront été remarqués aura plus de chances qu'un autre d'obtenir de forts appointements.

Les instituteurs qui se sentent capables de tenir une plume devraient donc s'empressez d'aborder notre *tribune libre*. S'ils donnent à cette partie de notre journal une importance réelle, ils seront mieux venus à demander plus tard à qui de droit une rétribution convenable pour leurs écrits.

Le héros du jour

C'est un écolier français, fils d'un banquier parisien, âgé de 15 ans. La presse est remplie de son nom. Voici ce que nous lisons dans un de nos échanges d'outre-mer :

"La distribution du concours général a été signalée par un incident qui n'avait pas eu d'exemple encore.

"Le même élève, un jeune rhétoricien, a été nommé dans toutes les facultés sans exception; il a remporté huit prix, sur

lesquels il y en a deux de vraiment extraordinaires. Car il a fait sa première année de rhétorique, et il a battu les vétérans.

"A chaque fois que son nom revenait, c'était un cri de surprise et d'admiration. Au dernier prix, l'assemblée toute entière s'est levée, soit pour le regarder mieux, soit pour lui faire honneur. On a vu un tout jeune homme, presque un enfant, imberbe, gentil de visage, qui semblait porter deux ans de moins que ses concurrents.

"La salle a battu des mains avec transport.

"Il se nomme Reinach. Son frère aîné vient d'être reçu, cette année même, le premier à l'école normale, avec des compositions qui, par leur supériorité, ont frappé tous les examinateurs.

"Le jeune Reinach est, dit-on, merveilleusement doué. Ses professeurs, causant de son succès avec moi, contaient que son maître de musique supplia qu'on le lui confia pour en faire un compositeur, et que le maître de dessin lui promet de brillantes destinées s'il veut se tourner du côté de la peinture.

"Ajoutons que tous en parlent comme d'un charmant enfant, laborieux, modeste, à qui tous ces compliments n'ont point tourné la tête, et qui ne songe qu'à devenir un jour un homme sérieux."

L'Instruction primaire en France

M. Paul Leroy-Beaulieu publie dans le *Journal des Débats* un article très-intéressant sur les progrès de l'Instruction primaire en France. Nous reproduisons une partie de cet article, dont nous lui laissons la responsabilité. Nous nous contenterons d'exprimer le vœu qu'on en puisse dire autant de l'Instruction morale et religieuse qui par le passé a malheureusement trop souvent fait défaut dans les écoles de France :

"C'est une opinion répandue en France et en Europe que notre pays fait peu de chose pour l'Instruction primaire. Que de fois n'avons-nous pas entendu des Anglais ou des Belges parler avec commisération de l'ignorance de nos paysans et de nos ouvriers ! Nos voisins oublient facilement que la France, sous le rapport de l'Instruction primaire, vient avant l'Angleterre et la Belgique. Il y a quelques mois, le *Times* faisait le compte des enfants et des adolescents qui sont chez nous dépourvus d'Instruction, et il en trouvait 4 à 5 millions, dont les deux tiers, il est vrai, étaient des enfants de un à six ans. Il en concluait que l'œuvre principale de notre gouvernement devait être de faire disparaître ces 4 à 5 millions d'illettrés. Il est inutile de s'arrêter à ce qu'avait de ridicule l'assertion du *Times*, qui semblait croire que dans un pays civilisé les enfants de un ou deux ans doivent savoir lire et écrire. Dieu garde notre pays d'un si précocose enseignement !

"Ce qui est vrai, c'est que la France a fait, depuis quelques années surtout, d'énormes progrès par la diffusion de l'Instruction primaire. Sous l'empire, M. Duruy avait donné une grande impulsion à ce service public. Depuis nos désastres, l'État, les départements, les municipalités ont redoublé d'efforts. Les sacrifices faits pour nos écoles se sont accrues dans une proportion considérable. Dans son rapport sur l'Instruction primaire à l'Exposition de Vienne, M. Levasseur évaluait à 71 millions de francs les dépenses de la France pour cette branche de l'enseignement. M. Bardoux donne un chiffre beaucoup plus élevé : celui de 85 millions de francs, dont 25 millions environ sont fournis par l'État, 14 millions par les départements, 27 millions par les communes et 19 millions par les familles. Si l'on joignait aux dépenses de l'Instruction primaire celles que fait l'État pour l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, on arriverait à 110 millions de francs; enfin, en ajoutant à ce chiffre les dépenses des écoles libres, les rétributions des élèves dans les collèges et les lycées, les contributions des villes ou des départements pour l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, on ne saurait sans doute pas éloigné du chiffre de 150 millions pour la totalité des frais du service de l'Instruction en France. On sait qu'on estime à 500 millions de francs la dépense des États-Unis pour l'enseignement à tous les degrés; mais il ne faut pas oublier qu'aux États-Unis la valeur de l'argent est, par suite de l'élévation des salaires, environ moitié moindre qu'en France; puis les États-Unis n'ont qu'un petit noyau d'armée permanente.

"Les progrès ont donc été considérables en France dans ces derniers temps. Il reste encore cependant beaucoup à faire

pour rendre suffisante la rémunération des instituteurs, pour augmenter le nombre des écoles, en perfectionner le mobilier, les bibliothèques, les installations. Notre budget de l'État devra croître, d'ici à cinq ou six ans, d'une dizaine de millions pour cet objet, et les sacrifices des localités ou des particuliers devront augmenter d'une somme au moins égale.

« Le budget de 1877 contient déjà d'importantes améliorations. Quand les instituteurs seront assurés, après vingt-cinq ans seulement de service et à l'âge de cinquante-cinq ans, d'une retraite de 600 fr., quand les institutrices dans les mêmes conditions auront droit à 500 fr., le recrutement de ces utiles fonctionnaires sera suffisamment assuré. On pourra être plus exigeant à leur égard. Il ne suffit pas, en effet, d'enseigner aux enfants à lire et à écrire; il faut des maîtres capables. Le gouvernement et les conseils généraux s'efforcent d'élever l'enseignement dans les écoles normales d'instituteurs. Le crédit pour ces écoles normales sera augmenté de 100,000 francs.

« La commission du budget s'est montrée surtout disposée à favoriser la création d'écoles primaires nouvelles. C'est aux communes qu'il appartient de faire à ce sujet les principaux sacrifices; mais le gouvernement viendra largement à leur secours. Le crédit pour ces subsides a été porté de 2 millions à 5. En 1864, il y avait encore en France 1,800 communes dépourvues d'écoles; le nombre doit en être beaucoup moindre aujourd'hui, mais il se rencontre des communes fort étendues qui n'ont qu'une seule école, laquelle est trop éloignée de certains hameaux ou ne peut pas contenir tous les écoliers. C'est ce qui explique qu'en 1870 le nombre des enfants de sept à treize ans complètement illettrés était encore de 417,472.

« Il y a quelques jours, le *Times*, consacrant un article à l'instruction primaire à Londres, dépeignait ce qu'étaient naguère les écoles dans la Grande-Bretagne. « Si un bâtiment, disait-il, ne convenait ni pour des chevaux, ni pour des vaches, ni pour des cochons, ni pour une remise, ni pour des logements en garni, on en faisait une école. » Aujourd'hui, tout cela est changé en Angleterre, et depuis six ans à Londres le nombre des écoliers fréquentant les classes a augmenté de 160,000. Les subventions pour les constructions d'écoles auront en France la même influence. »

Le mérite couronné

M. Charles Baillargé, ingénieur de la cité de Québec, a reçu de la commission canadienne de l'exposition de Philadelphie la lettre suivante :

« Philadelphie, 2 août 1876.

« Mon cher Monsieur,

« Je suis heureux de vous annoncer que votre tableau stéréométrique recevra une médaille avec diplôme, le recommandant fortement comme invention de haut mérite spécialement adapté à l'enseignement.

« Le commissaire de Belgique doit le recommander dans son rapport à son gouvernement et vous obtenir une médaille spéciale d'une société des sciences de Belgique, dont il est membre, avec le titre de membre honoraire, et l'Empereur du Brésil, dont j'ai attiré l'attention sur votre tableau, a été fort intéressé et m'a prié d'obtenir de vous les renseignements nécessaires pour lui être transmis.

« Signé J. PERREAU, secrétaire. »

Nouvelle Méthode

Nous empruntons au journal *l'Explorateur*, l'excellent article qu'il consacrait, au mois de septembre dernier, à la *Méthode géographique* de M. Wacquez-Lalo :

« Dans le numéro 23 de *l'Explorateur*, nous avons rappelé à nos lecteurs que M. Wacquez-Lalo est, depuis près de vingt-cinq ans, l'inventeur d'une Méthode d'enseignement de la Géographie qui lui a valu plusieurs récompenses et de nombreux encouragements. Nous avons voulu nous assurer de visu à l'exposition du Palais des Tuileries du mérite de cette méthode et nous sommes heureux de pouvoir ici lui donner tous les

éloges qu'elle mérite. L'invention de M. Wacquez-Lalo comprend diverses modifications importantes. Nous avons remarqué en premier lieu ses cartes sur papier transparent. Sur un des compartiments d'une feuille transparente pliée en cinq est imprimée la carte qui doit servir d'étude; l'élève est appelé à remplir par ses propres travaux les compartiments laissés en blanc et qui se replient successivement sur la carte modèle. Il peut ainsi en calquant cette carte, se familiariser avec l'art du dessin cartographique; de plus il pourra, en prenant pour cadre la carte imprimée, y faire figurer successivement les différentes façons d'envisager l'étude du sol: divisions politiques, orographie, hydrographie, géologie, etc.

« M. Wacquez-Lalo a fait figurer dans son exposition un *Globe hypsométrique* dont la lecture nous a paru facile et simple: un plan d'*Atlas sphéroïdal* qui, par l'aspect des cartes, rend aisée l'intelligence des formes de la Terre et des contrées qui la composent. Le globe peint à l'huile a 2m49 de circonférence: nous y avons constaté une heureuse innovation; il ne peut tourner que dans le sens de la rotation de la terre. Sur le Globe, de même que sur la carte murale, les teintes choisies sont les mêmes et sont employées par les mêmes désignations; elles indiquent sur l'un comme sur l'autre les hauteurs du sol, plaines, plateaux et montagnes. Il ne nous semble pas indifférent d'insister sur l'importance de l'emploi des teintes conventionnelles constantes; ce langage invariable se fixe dans l'esprit des élèves et bientôt au seul aspect d'une carte, ils se rendront un compte exact de la géographie physique d'un pays d'un continent et même du monde entier.

« C'est surtout par l'exécution d'après ce système, d'un *Atlas sphéroïdal* qu'on pourrait constater de quel intérêt il serait non-seulement pour les commençants, mais encore pour les hommes habitués déjà aux études géographiques. M. Wacquez-Lalo a exposé quatorze vues de la sphère gravées en bleu sur fond noir, qui sont pour les élèves la perspective de notre planète sous ses aspects intéressants. C'est ainsi que le spectateur peut assister à trois révolutions terrestre: aux équinoxes, au solstice d'été, au solstice d'hiver. Le titre de l'atlas est lui-même un programme: la *Terre vue de la Lune*; en effet, notre globe y est représenté tournant toujours dans le même sens, toujours sous la même inclination et suivant la progression orthographique comme cela a lieu dans les nuages de la lune vue de la terre.

« La *Carte murale hypsométrique de la France* n'est pas moins remarquable: elle nous a surtout paru mériter l'attention en raison de son relief, tout différent de celui auquel nous sommes accoutumés. A l'inverse de ce qui a lieu ordinairement dans les autres cartes, les montagnes sont éclairées du côté du sud-est au lieu de l'être du côté nord. Nous ne discuterons pas ici cette innovation, bien qu'elle nous semble plus en harmonie avec les climats et la végétation de notre pays où le jour vient toujours soit du sud-ouest, soit du sud, soit du sud-est, et jamais du nord; nous nous contentons de constater cette nouveauté qui présente la France sous un aspect inaccoutumé. »

L'exposition scolaire à Philadelphie

A Monsieur le Directeur du JOURNAL DES INSTITUTEURS,

Philadelphie, 30 Juillet 1876.

Sans prétendre apprécier ni même embrasser d'un coup d'œil l'exposition scolaire qui se présente à nous dans les bâtiments et dans le parc de la *Centennial Exhibition*, on ne peut se défendre d'un premier mouvement de satisfaction en voyant quelle place l'école occupe cette fois dans la revue générale de l'industrie humaine. Elle a été manifestement une des grandes préoccupations de ceux qui ont organisé l'exposition de Philadelphie. L'école, en effet, sème pour la société, et on ne peut guère juger l'une sans l'autre, aux Etats-Unis. C'est pour cela que l'exposition actuelle donne non-seulement plus d'espace qu'aucune autre ne l'avait fait jusqu'ici à la représentation des institutions scolaires, mais la traite expressément comme une partie intéressante et essentielle de l'activité nationale.

Cette manière d'envisager le rôle de l'instruction et son rapport avec la vie publique n'a pas été, n'a pas pu être

adopté par tous les pays étrangers qui ont pris part aux fêtes du Centenaire. Pour quelques-uns la distance, l'énormité des frais, pour d'autres le peu d'intérêt qu'aurait offert leur exposition pédagogique sont des raisons qui les ont déterminés à une abstention presque complète. C'est ainsi que l'Allemagne et l'Autriche, dont la dernière exposition a mis en relief les grands mérites dans cette matière, sont très faiblement représentées, sauf dans la partie géographique et pour la librairie. La Suisse a une exposition sommaire, concise, si l'on peut ainsi dire, mais en partie originale, notamment pour sa statistique scolaire, que les grands travaux du Dr. Kinkelin ont admirablement menée à bonne fin. La Hollande, la Belgique ont aussi, dans de modestes proportions, de fort belles et bonnes choses dont quelques-unes publiées seulement depuis l'Exposition de Vienne, notamment divers règlements pour l'organisation matérielle et pédagogique des écoles primaires et primaires supérieures. La Suède a, cette fois encore, comme à Paris, en 1867, comme à Vienne en 1871, rassemblé ses produits scolaires dans une charmante maison rurale, construite en bois et sur le plan d'une des écoles proposées comme modèle par les instructions du gouvernement. La Norwège a aussi tout un élégant mobilier, le seul peut-être avec celui de la Suède qui eut quelques chances d'être favorablement apprécié ici en regard du matériel de luxe des écoles auxiliaires. La France figure à peine dans cette section, où elle n'est guère représentée que par les collections de livres et de rapports du ministère de l'instruction publique et par une partie des documents scolaires de la ville de Paris; encore quelques-uns des plus importants y font-ils défaut, probablement parce qu'ils ont déjà été distribués. Les envois très-beaux et très-remarqués de l'école de dessin industriel de Saint-Quentin sont d'autant plus regretter l'absence de tant d'autres exposants qui nous auraient fait honneur.

Mais de tous les pays étrangers, ceux qui attirent le plus l'attention, parce qu'ils offrent réellement une exposition d'œuvres inédites jusqu'ici, ce sont la Russie, le Japon et les colonies britanniques, le Canada en tête.

C'est une révélation pour plusieurs de voir la Russie exposer des séries entières d'appareils, d'instruments, d'ouvrages, de cartes, de meubles scolaires à l'usage des diverses écoles depuis la plus élémentaire jusqu'à l'école polytechnique. Ceux qui ont vu à Paris l'exposition de géographie retrouvent ici la plupart des collections russes qui y ont eu un si grand succès de curiosité et de sympathie. Notons très-particulièrement l'exposition du musée pédagogique, institution qui a pour but de faciliter la production et la diffusion à bon marché de tout le matériel scolaire nécessaire aux différents établissements: images murales pour l'enseignement élémentaire, nombreux dessins et tableaux avec des spécimens en nature comme ceux qu'édite chez nous la maison Despoille pour l'histoire naturelle, cartes géographiques et ethnographiques, petits cabinets de physique pour les écoles militaires, modèles de dessin, collections minéralogiques, zoologiques, botaniques, manuels de chant, de musique, jeux et exercices gymnastiques, etc. Evidemment la Russie a profité des dernières Expositions pour s'enrichir de nombreux objets scolaires, bancs, tables, tableaux noirs imités des Allemands ou des Américains. Elle s'applique en même temps à renouveler et à perfectionner les modèles dont elle a eu l'invention; notamment les bouliers compteurs, qui forment maintenant une riche collection, répondant, et au delà semble-t-il, à tous les besoins scolaires. En même temps plusieurs écoles spéciales, celles surtout qui se rattachent au fameux musée industriel et artistique de Moscou, qui est le South Kensington de la Russie, exposent plusieurs remarquables séries de dessins faits par leurs élèves et leurs anciens

élèves. L'effort en vue de créer en Russie un art industriel national et original se soutient et paraît être encouragé par des succès décisifs. Je ne dis rien des publications et des travaux manuscrits qui supposeraient la connaissance de la langue russe.

Le Japon est une autre et non moins grande surprise pour le public. C'est la première fois que ce pays se fait représenter d'une façon aussi complète, aussi détaillée, aussi caractéristique, au moins pour ce qui est du domaine scolaire. Et de fait, il valait la peine de présenter au public le tableau en raccourci de la révolution qui s'accomplit actuellement au Japon.

Bien qu'on puisse cette fois toucher de ses mains et voir de ses yeux les merveilles qui s'y font en ce moment, on a peine à se les représenter; on croit rêver. Voilà l'ancienne école, photographiée ou reproduite par ces dessins si vifs, si pittoresques, si parlant où excellent les artistes japonais; et voici la nouvelle, organisée à l'européenne sauf un certain nombre d'usages et de procédés nationaux qui pouvait être conservés sans inconvénient. Tout un cours d'étude est tracé maintenant, avec force emprunts ingénieusement faits aux méthodes françaises, allemandes, anglaises. Pour ceux (et ils sont nombreux) qui ne savent pas lire le japonais et que n'édifieraient pas les centaines de cahier d'élèves écrits en japonais, on a pris soin de parler aux yeux, de mettre la méthode nouvelle en action; une ravissante série d'images sur papier ou sur étoffe, nous fait assister à tous les exercices de la classe, que nous expliquent d'ailleurs plus méthodiquement les rapports publiés en anglais par le gouvernement du Japon. Les derniers perfectionnements de nos méthodes de lecture sont maintenant appliqués à la langue japonaise. Au lieu du tableau représentant seulement les lettres et les syllabes, spectacle peu attrayant pour l'enfant, on lui montre en regard de chaque lettre ou de chaque mot une jolie petite image de la chose que ce mot désigne. C'est la leçon de choses ingénieusement introduite jusque dans l'ABC. Elle se continue bien au delà. Les Japonais qui, aux dernières Expositions, prenaient un si vif intérêt aux collections d'histoire naturelle en tableau comme celui d'Ach. Comte chez nous, de Schreiber en Allemagne, de Wettstein en Suisse, s'en sont merveilleusement inspirés: ils ont la leur à présent, et je renonce à vous dire que d'animaux et de plantes usuels pour eux, inconnus pour nous, débilent devant nos regards étonnés.

Plusieurs écoles ont déjà substitué les sièges plus ou moins perfectionnés au mode primitif d'après lequel maîtres et élèves s'asseyaient par terre, à la façon des tailleurs sur leur établi. L'enseignement de la gymnastique, avec haltères, barres, poutres et trapèzes, donne lieu à plusieurs représentations aussi fidèles et plus artistiques que des photographies. Il faudrait encore citer bien des choses qu'on ne s'attendait guère à trouver là: des appareils de calcul mental et écrit, des bouliers à la russe, à la française, des cartes, des tableaux représentant les différents métiers et quelquefois avec une pointe d'humour et une intention de caricature, surtout quand il s'agit de nous autres Européens; car nos bons amis du Japon ne ferment pas plus les yeux sur nos petits travers que nous sur les leurs. Mais tout cela ne se décrit pas, il faut le voir, et alors on comprend qu'il soit question de faire la prochaine exposition universelle, après Paris... au Japon. Qui sait?

Je voulais vous parler encore du Canada, mais cette lettre est déjà trop longue. D'ailleurs, le Canada occupe dans l'exposition scolaire une place trop importante pour ne pas être étudié à part. Ses affinités et ses dissemblances avec les Etats-Unis d'Amérique sont telles que nous comprendrons plus vite et mieux son exposition quand nous serons familiarisés avec celle des Etats-Unis. Com-

mençons donc par là notre voyage, nous le terminerons par une visite à nos anciens compatriotes des bords du Saint-Laurent.

(à suivre)

TRIBUNE LIBRE

De l'Éducation dans la Province de Québec

(Suite et fin)

L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE OU COLLÉGIALE

C'est l'éducation qui se donne dans nos écoles normales et dans nos collèges.

ÉCOLES NORMALES.—Je suis partisan déclaré de nos écoles normales; elles tiennent un juste milieu entre nos écoles-modèles ou académiques et nos collèges; elles comblent une lacune qu'aucune autre institution ne saurait mieux remplir.

Je ne connais qu'une seule de ces écoles, celle de Québec.

J'ai eu occasion de suivre d'assez près cette institution et je n'en dirai qu'un mot. Son système d'enseignement me semble à l'abri de la critique. Ses professeurs sont des hommes remarquables, non-seulement par leur savoir, mais encore par leur extrême habileté dans l'art de l'enseignement. Aussi les progrès que les jeunes gens font à l'école normale Laval, dans l'espace de deux ou trois années que dure le cours d'études, sont-ils étonnants.

L'agriculture y est enseignée avec soin, non-seulement aux élèves-maitres, mais encore aux élèves-maitresses. Tous se livrent à cette étude avec ardeur et un goût décidé; enfin cette institution jette chaque année dans nos campagnes un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices dont l'enseignement éclairé et intelligent a porté déjà les plus grands fruits.

A mon avis, nul argent du gouvernement n'est plus profitablement employé que celui qui est destiné au soutien de ces écoles; seulement, je réclamerais deux améliorations importantes: d'abord, qu'une plus large part fût faite à l'enseignement de l'agriculture, ensuite que les portes de ces écoles fussent plus largement ouvertes.

A cause des cours de sciences qui s'y donnent, je ne connais rien de mieux qu'un séjour d'une année à l'école normale pour compléter un cours d'études commerciales; rien de mieux, non plus, pour préparer un jeune homme à entrer dans la carrière industrielle. Qu'on ouvre donc toutes grandes les portes de ces établissements, qu'on en permette l'entrée aux externes, et que les jeunes gens qui se destinent au commerce ou à l'industrie puissent avoir accès, moyennant rétribution, aux excellentes leçons qui s'y donnent.

Pour former de bons instituteurs ces écoles sont indispensables. En effet, le mot *pédagogie* n'est pas un vain mot: il signifie l'art d'enseigner, l'art de diriger les enfants; or, pour bien enseigner il ne suffit pas de savoir, il faut encore savoir enseigner; et cet art, comme tout autre, s'apprend.

On se plaint qu'un certain nombre des jeunes gens qui sortent des écoles normales embrassent d'autres carrières que celle de l'enseignement; tous, paraît-il, ne se font pas instituteurs. Cela, à mon avis, ne fait ni chaud ni froid. Que quelques-uns se fassent marchands ou industriels, si c'est leur goût, quel mal y a-t-il? Ce qui importe, avant tout, c'est que dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture, comme dans l'enseignement et dans toutes

les carrières, on ait des hommes compétents et capables de bien remplir les diverses fonctions de leurs états respectifs, pour le plus grand bien du pays.

COLLÈGES.—L'enseignement, dans ces institutions, laisse à désirer sur plus d'un point.

Le professorat, dans nos collèges canadiens, est bien la carrière la plus ingrate que je connaisse. Rebattre sans cesse les mêmes choses, pendant quinze, vingt ans et plus; parcourir toujours les mêmes sentiers monotones pour un salaire qui varie de vingt à cent piastres annuellement; enfin être astreint à suivre à la lettre les règles rigides d'un monastère, c'est plus qu'ennuyeux, c'est héroïque!

Il serait à souhaiter que toutes les classes fussent dirigées par des prêtres reconnus pour leur expérience autant que pour leur savoir; malheureusement, dans l'état actuel des choses, cela n'est guère possible; et on voit encore quelques-unes des classes sous la direction de jeunes ecclésiastiques dont le savoir et surtout l'expérience laissent grandement à désirer. Avec le temps, il faut l'espérer, cet état de choses s'améliorera.

Dans nos collèges, il y a, autant que je le puis voir, un défaut commun: on s'adresse encore trop à la mémoire des jeunes gens, pas assez à leur entendement; on leur fait trop apprendre par cœur. Ce que j'ai dit de l'enseignement de la géographie, de l'histoire, etc., dans les écoles-modèles, s'applique, avec non moins de raison, aux premières années des études collégiales. Du moment que le jeune homme en est rendu à l'étude des belles-lettres et, à plus forte raison, à celle des sciences, alors tout doit s'apprendre par raisonnement, tout doit s'enseigner par cours et par leçons que l'élève écoute et dont il prend note pour ensuite en rendre compte. Il n'est qu'une chose dont la lettre doit être confiée à la mémoire, ce sont les pages choisies des écrivains, poètes, prosateurs et orateurs célèbres. Ces pages orment le cœur et l'esprit, et c'est là leur grande utilité.

Quant à l'étude du grec et du latin, son utilité ne laisse aucun doute dans mon esprit; seulement je voudrais qu'on l'enseignât mieux.

Cette étude développe le jugement, nourrit l'intelligence mieux que ne le pourrait faire aucune autre étude; et nul jeune homme ne devrait être admis à l'étude des professions libérales, s'il n'a subi un cours d'études classiques. Ce n'est que par ces études longues et minutieuses que l'intelligence acquiert ce plein développement que réclame impérieusement l'exercice de ces professions pleines de responsabilité.

Les Américains qu'on nous cite toujours pour modèles, en savent quelque chose.

L'éducation élémentaire et moyenne est chez eux assez répandue, pas autant cependant qu'on semble le croire. D'après un rapport tout récent d'un savant américain, que j'ai sous les yeux, il y a aux États-Unis quatre millions et demi d'adultes et de jeunes gens au-dessus de dix ans qui ne savent ni lire ni écrire, et dix millions probablement qui ne savent lire qu'à très-imparfaitement. L'éducation, bien loin de s'accroître, tend, paraît-il, à diminuer, même dans la nouvelle Angleterre.

Quant à l'éducation classique, elle y est extrêmement négligée. Les professions libérales, la médecine particulièrement, regorgent de sujets tout-à-fait incapables. On peut même dire que très-souvent ceux qui brillent de quelque éclat dans les professions libérales sont des hommes peu instruits; en dehors de leur spécialité, ils ne savent rien. Cette remarque s'applique avec non moins de raison à la classe industrielle, aux chefs d'usines spécialement. Si, par hasard, vous rencontrez un homme vraiment capable et instruit à la tête d'un grand établissement industriel, soyez sûr que le plus souvent c'est un étranger, un anglais, un français ou un allemand. Aussi les grandes écoles des

Etats-Unis font-elles des efforts incroyables pour répandre le goût des études classiques, et relever par là le niveau des études professionnelles. L'école de Harvard est entrée la première dans la voie des améliorations il y a quelques années ; elle a inauguré un système qui se rapproche—mais de loin—de celui qui est suivi à l'université Laval. Jusqu'où le succès couronnera-t-il ses efforts ? L'avenir seul pourra le dire.

Il ne faut pas se le dissimuler, si nous avons beaucoup à imiter chez nos voisins, nos voisins ont beaucoup à imiter chez nous.

Pour revenir à nos colléges, je me suis souvent demandé s'il ne vaudrait pas mieux que la plupart d'entre eux, ceux surtout qui sont situés à la campagne, adoptassent la division admise au collége de Ste. Anne de la Pocatière, à savoir : un cours d'étude primaire, désigné à Sainte Anne sous le nom de cours anglais, et un cours d'étude finale, ou cours latin. Le premier correspond au cours d'une bonne école-modèle ou commerciale ; le second est un cours véritablement classique.

Un premier avantage qui découlerait de ce système, s'il était généralisé, serait qu'une foule de branches auxquelles on ne porte pas assez d'attention dans plusieurs de nos colléges seraient moins négligées. Un deuxième avantage serait que le collége satisferait à deux besoins : d'abord, à celui des jeunes gens qui, se destinant à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, ne sentent pas la nécessité d'un cours classique ; ensuite, à celui des jeunes gens qui se destinent à la prêtrise ou aux professions libérales.

Dans les villes, la nécessité de scinder en deux le cours du collége se fait moins sentir, parceque les jeunes gens qui embrassent la carrière du commerce, celle de l'industrie, etc., sont sûrs de trouver des écoles qui satisferont à leurs besoins.

ÉDUCATION PROFESSIONNELLE OU UNIVERSITAIRE

L'Université Laval a fait faire un pas immense à cette éducation.

Ses réglemens sont là, publiés dans ses annuaires. La lecture de ces documents suffit pour démontrer jusqu'à l'évidence qu'aucune autre institution du même genre n'offre de meilleures garanties.

Son exemple a porté des fruits abondants. Certaines sections du barreau et le notariat ont adopté ses réglemens pour les examens et l'admission à la pratique.

ÉDUCATION DES CLASSES AGRICOLE ET OUVRIÈRE

Cette éducation aurait pour objet de continuer l'éducation commencée à l'école. Pour cela il faudrait créer des bibliothèques de paroisses ; ces bibliothèques seraient composées de livres à la fois instructifs, moraux et amusants.

Les livres en nuyeux, et le nombre en est grand, devraient en être bannis, de même que ceux qui pêcheraient le moins du monde contre la morale. Pour éviter ce dernier danger, le plus grave de tous, il faudrait que ces bibliothèques fussent sous la surveillance immédiate des curés. Une légère souscription permettrait d'augmenter peu-à-peu le nombre des livres, et de réparer ceux qu'un trop long usage aurait détériorés.

Il ne faudrait pas oublier de garnir quelques rayons de ces bibliothèques de livres traitant de l'agriculture : la série complète et reliée de tous nos journaux agricoles devrait y occuper une des premières places.

Voici ce que j'écrivais en 1867, au sujet de l'éducation de la classe agricole ; le temps écoulé depuis n'a nullement modifié mes idées.

Je parlais des sociétés littéraires de nos villes, et après

avoir reconnu qu'elles sont un puissant moyen de reposer l'esprit et de féconder l'intelligence, j'ajoutais :

“ On pourrait m'objecter que tous ces délassements intellectuels, faciles au sein de nos villes où l'on trouve des bibliothèques publiques, des salles de lecture, ne sont guère possibles dans nos campagnes où rien de cela n'existe. Et pourtant, si ces récréations sont nécessaires dans nos villes, combien plus ne sont-elles pas dans nos campagnes, où l'isolement ne peut qu'engendrer la pire de toutes les maladies, la maladie de l'ennui ! Qui est-ce qui pourrait empêcher les cultivateurs de nos paroisses de faire une légère souscription entre eux pour l'achat de petites bibliothèques composées de livres à la fois instructifs et amusants ? Objectera-t-on les frais que serait encourir une telle acquisition ? Mais que de dépenses inutiles ne font pas tous les jours même les économes ! Que les habitants de nos campagnes mettent moins de vanité dans leurs habits, moins de luxe sur leurs voitures, et il leur sera bientôt permis de créer des bibliothèques de paroisses qui ne manqueront pas d'avoir le meilleur effet sur l'esprit et le cœur de leurs enfants. Pourquoi encore ne formerait-on pas des associations dans nos campagnes, associations dont les membres se réuniraient de temps à autre pour entendre une lecture sur l'histoire du Canada, par exemple, sur les beaux-arts ou les arts industriels, sur la science agricole avant tout ? Je dis sur la science agricole avant tout ; en effet, dans les pays constitutionnels, chacun est tenu d'avoir sa marotte politique : celui-ci tient pour la confédération, celui-là pour l'annexion ; l'un veut le renouvellement du traité de réciprocité, l'autre je ne sais trop quoi..... Toutes ces grandes questions politiques n'ont, à mes yeux, qu'une importance secondaire ; et à cent coudées au-dessus d'elles je place ma marotte à moi, qui est l'art agricole et la colonisation.”

Quant à l'éducation de la classe industrielle de nos villes, elle peut se faire de diverses manières : par des écoles spéciales, par des musées, des bibliothèques, des cours, etc., etc.

L'ÉDUCATION DES HOMMES INSTRUITS

Je n'en dirai qu'un mot. C'est un fait reconnu que nos hommes de profession ont généralement fort peu le goût de l'étude. Leurs bibliothèques sont d'une maigreur pitoyable ; la politique, et les journaux qui traitent de cette misère, absorbent une trop large part de leur temps.

HUBERT LARUE.

POÉSIE

Le sommeil de l'enfant (1)

Pour Mlle. R..... à la naissance de son premier enfant.

Dors, ô mon bel enfant,
Sur le sein de ta mère.
Vois, la nuit se répand,
Fermo bien ta paupière.

.....
Ton sommeil est si beau !
Demain, la fraîche aurore
Sur ton petit berceau
Viendra briller encore.

.....
Le vent au loin mugit,
Mais ne crains pas l'orage.
Dors, aimable petit !
Dieu protège ton âge.

(1) *Mes Rimes* par Elzéar Labelle, précédées d'une introduction par A. N. Montpetit. Québec, P. G. Delisle, 1876, In-8o, pp. 151.

L'Ange du paradis
Veille auprès de ta couche
Pour cueillir le souris
Que laisse errer ta bouche.

En te fermant les yeux
Qu'il couvre de son aile,
Ce messager des cieux,
De la voûte éternelle

T'ouvre les horizons.
Il te prend, il t'enlève
Parmi les anges blonds :
Tu crois que c'est un rêve.

Et tu le crois encore
Longtemps après le jour :
Ta mère qui t'adore,
Ta mère, ton amour,

Ressemble tant aux anges
Qui l'ont bercé là-bas,
Quo tu vois, sous tes langes,
Des ailes à ses bras.

Dors, ô mon bel enfant,
Sur le sein de ta mère,
Vois, la nuit se répand,
Ferme bien ta paupière.

A Monseigneur Fabre

Monseigneur, vous venez scruter mon être intime,
Ouvrir mon cœur saignant, ainsi qu'une victime ;
Y lire mon destin, en bien, en mal écrit,
Et laver tout le mal avec le sang du Christ.
Vous ne m'en dites rien, mais je sais bien comprendre
Ce qui me reste, après ce que vous venez prendre :
La mort devient mon lot puisque l'âme est à vous.
A vos pieds, Bon Pasteur, je me mets à genoux
Pour que vous m'emportiez plié sur votre épaule.
Monseigneur, c'est très-grand ; vous jouez un beau rôle.
Infatigable acteur, debout près de la croix,
Vous nous appelez tous de votre douce voix.
En vain plane la mort au-dessus de l'abîme ;
Partout où vous passez il n'est plus de victime.
Il n'est que des élus qui sortent de vos mains.
La paix marche après vous, suit toujours vos chemins ;
Depuis votre venue il me semble être un autre
Que je n'étais avant : vous m'avez fait apôtre.
Je prêcho autour de moi la résignation,
J'apaise les chagrins, la désolation
Que provoque mon sort : Monseigneur, c'est miracle !
Je tenais à la vie : eh bien ! c'est comme obstacle,
Sacrifice, malheur, qu'aujourd'hui je la vois.
Si de vie ou de mort je devais faire choix,
Je n'hésiterais pas ; des lueurs purpurines,
Le sang du Christ jailli des piqûres d'épines,
Goutte à goutte tombé sur les fleurs du chemin,
Me dirigent au ciel, que montre votre main.

ELZÉAR LABELLE.

P E D A G O G I E

La gymnastique de l'esprit à l'école primaire

« Nous réduisons trop l'éducation à l'enseignement, disait M. Rapet dans son rapport sur les ouvrages pédagogiques envoyés à l'Exposition universelle de 1867. Nous paraissions ignorer qu'en dehors de l'instruction proprement dite, il existe un art de former l'intelligence, comme il en est un de former le cœur.»

Ce but élevé de la mission des maîtres de nos écoles, les philosophes et les pédagogues de tous les temps ne

l'ont jamais oublié. « L'instruction, écrivait Charron, doit former l'esprit, dresser le corps, régler les mœurs. » Il y a plus de 2,000 ans, un sage roi de Lacédémone, à cette question : « Ce que doivent apprendre les enfants ? » répondit : « Ce qu'ils devront faire étant hommes. »

Oui, l'œuvre de l'instituteur est par-dessus tout une œuvre d'éducation. Sans négliger les précautions et les soins que réclame le corps de l'enfant, disons-nous, l'instituteur travaille surtout à éveiller son intelligence, à exercer son jugement, à fortifier sa raison. En éclairant sa conscience, il s'efforce de lui donner l'habitude de bien penser et de bien faire ; il forme déjà sa conduite morale : il prépare ainsi l'homme que lui demandent la famille et le pays.

Mais pour travailler à une œuvre aussi délicate et aussi complexe, certaines connaissances nous paraissent indispensables.

L'éducation embrassant l'homme tout entier, c'est-à-dire l'homme composé d'un corps et d'une âme, le corps et l'âme doivent donc avoir été l'objet d'une étude spéciale de la part des instituteurs.

L'éducation du corps constitue l'éducation physique. Elle appartient, sans aucun doute, à la famille d'abord ; l'instituteur toutefois ne saurait s'en désintéresser complètement, et l'influence qu'il peut avoir, à cet égard, sur la santé des enfants et sur le développement de leurs forces physiques, motive justement les notions d'anatomie, les leçons d'hygiène et de gymnastique qui sont données aux élèves-maîtres de nos écoles normales.

Mais c'est dans l'éducation de l'âme, principalement, qu'apparaît le caractère réellement élevé de la tâche de l'instituteur. C'est l'âme qui constitue véritablement l'homme ; elle mérite donc tout le zèle et tous les soins du maître : il faut qu'il la connaisse à fond, qu'il étudie toutes ses facultés, afin de donner à chacune la culture qu'elle réclame.

Quelques notions de philosophie pratique, les éléments de la psychologie, de la logique et de la morale lui sont donc absolument nécessaires.

L'âme est sensible, intelligente et libre. Ces trois puissances, ces trois facultés doivent être naturellement le but d'une étude spéciale, l'objet de soins tout particuliers.

Le rôle prédominant que joue la sensibilité dans les affections, et l'influence que les tendances naturelles et les penchants peuvent avoir sur le développement de l'intelligence et sur la volonté même, expliquent la nécessité qu'il y a pour le maître de travailler de bonne heure à épurer cette faculté, à la modérer et à la contenir.

La sensibilité peut être, en effet, le plus puissant auxiliaire comme le plus grand ennemi des facultés intellectuelles ; elle a aussi une grande influence sur la conduite morale : la loi du devoir, a-t-on dit, resterait souvent un idéal inaccessible à la faiblesse humaine si, à ses austères prescriptions, ne s'ajoutaient les inspirations du cœur et les mouvements de la sensibilité. Il faut donc que le maître fasse l'éducation du sentiment chez ses élèves, comme il a dû faire déjà l'éducation de leurs sens ; il faut qu'il habitue l'âme de l'enfant à n'éprouver de plaisir et de bonheur qu'à la vue de ce qui est beau, de ce qui est vrai, de ce qui est bien. Cette branche de l'éducation est ce qu'on appelle l'éducation esthétique.

La culture des facultés par lesquelles l'homme apprend et connaît, est l'objet d'une nouvelle branche de l'éducation : l'éducation intellectuelle.

Il est évident aussi que pour travailler efficacement au développement de ces nouvelles facultés : perception, attention, mémoire, imagination, jugement et raison, il est nécessaire de les connaître d'abord et de savoir ensuite quels moyens d'action nous possédons sur elles.

Ces pouvoirs de l'âme, en outre, n'apparaissent pas

tous en même temps ni avec le même degré d'intensité chez l'enfant ; parmi les matières qui forment le domaine de l'instruction primaire, les unes réclament surtout de l'attention, les autres de la mémoire, d'autres enfin de l'imagination et du raisonnement : chacune de nos facultés a donc son application plus spéciale à quelque branche d'études, et l'instituteur ne saurait ignorer ces relations ; car ce sont elles qu'il consultera pour la répartition, l'ordre et la succession des études, pour le choix des divers exercices d'application et d'invention qu'il devra donner à ses élèves.

L'acquisition des connaissances, on le voit, l'étude des matières qui font l'objet de l'enseignement primaire, l'instruction proprement dite, en un mot, vient donc se ranger modestement dans une des subdivisions de l'éducation, comme moyen de développement et comme sujet d'application seulement : l'instruction n'est donc pas, tant s'en faut, le but essentiel, unique du travail et des efforts de nos maîtres.

Si l'éducation intellectuelle forme l'esprit ; si c'est par elle surtout que l'enfant acquiert les connaissances générales et les connaissances positives, techniques dont il aura besoin dans le monde, pour se créer une situation, un avenir, l'éducation de la volonté est plus importante encore ; car elle a pour objet le développement des facultés morales, l'éducation du cœur, la formation du caractère. C'est elle qui doit exercer l'enfant à discerner le bien du mal, rendre la conscience plus clairvoyante et plus délicate, lui donner l'habitude de bien faire, former, en un mot, sa conduite et ses mœurs.

L'éducation morale peut donc être considérée comme le couronnement de l'œuvre de l'instituteur : c'est sans aucun doute la partie la plus digne et la plus sainte de sa tâche ; c'est par elle que sa mission se rapproche de celle du prêtre, et c'est à cause d'elle qu'on a pu souvent donner le nom de sacerdoce aux fonctions qu'il remplit.

Quoi de plus utile, en effet, et de plus attachant en même temps, que l'étude de ces facultés qui font toute la dignité de notre nature : le libre arbitre, la conscience et le sentiment moral.

L'éducation esthétique, avons-nous dit, sert de lien naturel entre l'éducation physique et l'éducation intellectuelle ; l'éducation morale conduit, elle, naturellement aussi à l'éducation religieuse, dont elle peut même être considérée comme une partie intégrante.

Après avoir étudié les facultés morales, rien de plus naturel en effet que d'appliquer ces facultés à la démonstration des principales vérités religieuses, l'existence de Dieu, la liberté de l'homme, la spiritualité et l'immortalité de l'âme.

« Pourquoi, disions-nous, dès 1864 (1), ne parlerait-on pas à nos élèves-maîtres de ces graves problèmes qui viennent à certain jour solliciter la raison de l'homme, même dans la plus humble condition ? De pareilles leçons seraient le meilleur appui donné à l'enseignement dogmatique du prêtre ; et la morale civile et la science humaine s'unissant ainsi à la religion, graveraient profondément dans les cœurs ces grandes et saintes croyances qui seront la consolation de l'instituteur dans ses jours d'épreuve et de découragement. »

Et non-seulement l'étude de ces grandes vérités doit être obligatoire pour nos maîtres, mais le digne abbé Rambaud nous a prouvé, par ce qu'il fait dans ses écoles de la cité de l'Enfant-Jésus, qu'elle est facile aussi pour les élèves de nos écoles primaires.

« Tout peut être dit aux enfants, avons-nous affirmé, il y a longtemps déjà ; il suffit de savoir dire. »

L'étude des grandes vérités de la morale et de la religion a pour conséquence naturelle l'exposé des différents devoirs de l'homme, envers lui-même, envers ses semblables et envers Dieu ; de là les grandes divisions de la morale en morale individuelle, morale sociale et morale religieuse.

Après avoir étudié toutes ces questions, qui l'intéressent vivement, nous en sommes sûr, l'instituteur devra les appliquer principalement aux besoins des enfants. Il devra faire une étude spéciale de leurs principales dispositions, des défauts qu'il doit s'efforcer de combattre chez eux, des qualités et des vertus qu'il doit s'attacher à leur faire acquérir.

Tel est le programme des connaissances que nous voudrions voir nos maîtres s'imposer à eux-mêmes. A propos des devoirs envers la société et l'État, ils n'oublieront pas non plus ces vérités d'économie sociale et politique, telles que la légitimité de l'impôt, la nécessité de l'obéissance aux lois, l'obligation du service militaire, etc., etc.

Les directions et les livres ne leur manqueront pas pour ces diverses études.

Quant aux questions importantes de l'économie politique, les leçons élémentaires de Garnier, Baudrillard, Bastiat, Passy, etc., leur offriront tout ce qu'il leur est utile de savoir.

Ces traités élémentaires leur suffisent certainement, au début, du moins. Ils leur donneront l'intelligence et l'amour de ces questions, que toutes les législations scolaires introduisent maintenant dans leurs règlements (1), et ils leur permettront de donner à leur enseignement

(1) Voir le rapport sur l'Exposition de Vienne, page 123 et suivantes.

cette haute portée éducative que les besoins du pays et de la société réclament impérieusement aujourd'hui.

A. L.

Durée des classes

Une idée généralement répandue, surtout parmi les personnes peu au courant de l'enseignement, c'est que plus l'enfant est assis sur les bancs de l'école, plus il s'instruit. Quoique combattu par beaucoup d'instituteurs, ce principe n'en continue par moins d'avoir de très-zélés partisans, et malheureusement parmi les autorités, surtout parmi les parents.

En bien des communes les autorités sur place se contentent, pour tout contrôle, d'examiner si l'instituteur commence et finit la classe aux heures réglementaires. Qu'on dorme ou qu'on tapage à l'intérieur, n'importe !.... En d'autres localités, l'instituteur est excellent parce qu'il prolonge la durée des cours au delà des heures prescrites. Qu'on me permette de citer, à cette occasion, un mot qu'un inspecteur provincial se plaisait à répéter : « Dans ma longue carrière, je n'ai trouvé que des instituteurs reconnus comme mauvais qui prolongeaient leur classe au delà des heures déterminées. »

Malgré les nombreuses et utiles améliorations introduites dans l'enseignement, on paraît ne pas vouloir toucher à la question si importante de la durée des classes. Il est vrai que nous sommes arrivés d'une manière insensible à ce grand nombre d'heures de cours. On les a augmentées petit à petit ; de nos jours on s'est habitué à six, sept, huit heures de classe journallement, comme à une chose nécessaire, et l'on n'admet plus que l'on puisse faire autrement. En certain endroit, on en fait la question capitale, j'ose même dire, la base de toute l'instruction, la source de laquelle doit surtout découler le progrès.

(1) Des écoles normales primaires, par A. Liotent, Librairie Paul Dupont.

Je n'ignore pas que les adhérents du principe dont nous nous occupons croient avoir répliqué victorieusement en disant que les élèves n'apprennent point encore assez, que le programme n'est jamais vu au temps voulu, enfin que le temps fait défaut pour enseigner toutes les matières prescrites. Je le reconnais avec eux ; mais il convient d'examiner si, en introduisant quelques réformes tout en diminuant la durée des leçons, on ne pourrait exécuter le programme et même aller au delà s'il le faut ; réformes du reste nécessaires, d'après moi, sans tenir compte soit du programme, soit des études, soit même des progrès des élèves. C'est ce que je m'efforcerai de démontrer.

Tout instituteur remarque et les personnes de quelque bon sens comprendront aisément que la première heure, soit ordinairement de neuf à dix heures du matin, est la meilleure et peut-être la seule bonne heure de classe de toute la journée. A ce moment, les élèves sont dispos : leurs yeux vifs et intelligents suivent l'instituteur avec intérêt. Un mot, un signe suffit pour les rendre attentifs. Alors ils veulent tous s'instruire, non pas par contrainte, mais par bonne volonté. L'instituteur et les élèves sont de bien bons amis. Les punitions infligées à cette heure, pour turbulence ou inattention, sont excessivement rares. Un ordre parfait règne en classe ; l'élève remuant se tient tranquille, et dans la plus mauvaise classe on peut donner une bonne leçon. On n'y entend ni ce bruit voilé, ni ces mouvements continuels des mains, des pieds et du corps, si gênants et malheureusement si fréquents à d'autres heures.

Tout cela est du reste tellement connu des instituteurs que ceux qui peuvent le faire enseignent la première heure ce qu'il y a de plus difficile. Le programme de l'école modèle de Bruxelles, prescrit les mathématiques pour les trois premiers quarts d'heure, parce qu'il faut une attention vive et soutenue pour profiter de la leçon.

Il me paraît superflu d'insister sur tout l'avantage que présente cette première heure de classe. C'est une vérité incontestable pour quiconque a passé par l'enseignement.

Pendant la première heure de leçon (de neuf à dix), les élèves se sont tenus dans une bonne position et toutes leurs facultés ont été constamment en éveil. Vers la fin de la leçon on peut déjà remarquer la lassitude dans les yeux et dans le maintien du corps.

Dans les facultés à Paris, on accorde une récréation ; dans les universités, les étudiants peuvent pour le moins se dégourdir un peu les membres ; n'importe du reste dans quelle réunion où l'on a été attentif pendant une heure, on peut constater que chacun est satisfait de pouvoir, après ce moment, se donner quelques mouvements. En classe, cette petite récréation, si nécessaire surtout aux enfants, devrait être permise. Mais, un, deux, trois..... on passe à une autre leçon..... et ainsi de suite jusqu'à midi, moins une sortie de dix minutes, sortie où les élèves doivent marcher en rang et sans parler afin de ne pas déranger d'autres classes où les cours continuent.

Et vers midi, qu'on vienne voir les enfants. Que l'instituteur tienne à la stricte observation du règlement, et ils sont pitié. A force de sévérité, on parvient certes à conserver un silence presque complet, une immobilité réelle. Mais l'esprit des élèves n'est plus en classe, pas plus qu'il n'est autre part. Ils entendent parler l'instituteur, mais ils le comprennent à peine et ne saisissent presque rien de tout ce qu'il explique.

Fatigués de comprimer les élans de leur jeune nature, ils peuvent de temps en temps se permettre, pour tout exercice, de bouger les doigts, et quelques mouvements du dos pour dégourdir l'épine dorsale fatiguée.

N'exagérons rien en disant que la moitié de ces dernières heures est consacrée à provoquer, à demander,

à exiger le silence et l'attention !..... Et la torture n'est pas finie, ce n'est qu'un commencement. De deux à quatre heures et quart il y a reprise, et de quatre heures et demie à six, autre reprise ! Soit donc pour l'après-dînée un total de quatre heures de classe ou étude, avec un quart d'heure de récréation. Et par jour, sept heures d'une attention soutenue et immobilité presque complète avec vingt-cinq minutes de récréation !—(Le Progrès.)

Cinquante-neuvième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue le 26 mai 1876 (*)

La séance s'ouvrit à 10 hs. du matin, sous la présidence de M. A. D. Lacroix.

PRÉSENTS : M. l'abbé Verreau, M. F. X. Valade, MM. MacMahon et Fontaine, inspecteurs d'écoles ; MM. Wm. McKay, L. A. Primeau, H. Tétrault, H. O. Doré, N. Boulay, J. D. Boisvert, H. Granger, P. Nantel, A. Taillefer, I. Nadon, T. Dagenais, A. Goyette, D. Dupuis, M. Lanctôt, R. Martineau, J. Green, H. C. O'Donoughue, L. Aubin, J. Miller, C. Smith, N. Gervais, P. Marcoux, F. X. Boileau, J. Leroux, J. B. Demers, A. Keegan, F. T. Daly, J. Champoux, J. Mandeville, P. Bousquet, L. Lacroix, C. O. Caron, J. T. Dorais, P. L. O'Donoughue, L. T. René, C. Valiquette, J. Goyette, A. J. Boucher, J. Archambault, J. Paradis, J. W. Waters, J. O. Mauffette, T. Whitty, F. André, T. L. Dunn, P. J. Fitzpatrick, A. Courville, P. Riordan, H. C. Dozois, W. Anderson, A. Allaire, H. St. Hilaire, G. Gervais, N. Mallette, E. Poupard, J. Guérin, O. Lamarche, C. H. Côté, U. E. Archambault, S. Aubin, L. Kérouack, J. M. Robitaille, N. J. Legault, J. O. Cassegrain, et les élèves de l'école Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

ELECTION DES OFFICIERS.—Le dépouillement du scrutin donne le résultat qui suit :

Président :	MM. A. D. LACROIX ;
Vice-Président :	Wm. MCKAY ;
Secrétaire-Archiviste :	J. O. CASSEGRAIN ;
Trésorier :	J. T. DORAIS ;
Bibliothécaire :	H. TÉTRAULT.

Et, sur motion de M. F. X. P. Demers, secondé par M. J. O. Cassegrain, MM. H. C. O'Donoughue, H. Doré, M. Daly, J. Archambault, L. A. Primeau, J. Mauffette, A. Keegan, J. N. Miller, P. Nantel, M. Lanctôt, sont élus CONSEILLERS.

M. le Président fait lecture d'un RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ASSOCIATION pendant l'année qui vient de s'écouler.

Les abus qui existent dans certaines municipalités scolaires sur la manière dont les Instituteurs reçoivent leurs traitements sont ensuite mis au jour, et, après de longs débats, l'Association adopte unanimement la Requête et le Mémoire qui suivent :

REQUÊTE

A l'Honorable Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier, voyant avec peine la position très-précaire où se trouvent la plupart des Instituteurs de la campagne, par suite de la mauvaise administration des Secrétaires-Trésoriers.

(*) Par suite de circonstances tout-à-fait imprévues, il n'y a pas eu de séance le 25.

Exposé humblement :

10. Que les Instituteurs ne peuvent toucher leur traitement qu'avec beaucoup de difficultés et par de très-petites sommes ;

20. Que souvent même ils n'en ont reçu qu'une faible partie plusieurs mois après la fin de l'année scolaire ;

30. Que, par suite de ce retard, les Instituteurs sont obligés d'acheter à crédit, et, par conséquent, de payer beaucoup plus cher tous les objets de consommation ;

40. Que leur position devient encore plus difficile quand ils sont obligés de changer de localité, et d'arriver, sans ressources et sans crédit, dans une paroisse où ils ne sont point connus ;

50. Qu'en somme, ils sont à la merci de la cupidité de personnes qui les exploitent, parce qu'elles connaissent leur position.

Ce triste état de choses est dû à ce que :

10. Les Secrétaires-Trésoriers ne font pas payer les cotisations comme ils sont obligés de le faire par leur charge, et cela souvent pour se rendre populaires dans l'intérêt de leur commerce ou de leur profession ;

20. Plusieurs, quand ils font rentrer l'argent, s'en servent pour leurs propres affaires, sinon pour leur amusement, comme le prouve un grand nombre de défalcatious ;

30. Le système de contrôle exercé sur les Secrétaires-Trésoriers est défectueux, et souvent les Inspecteurs, avec la meilleure volonté, ne peuvent y remédier.

Il est arrivé que des Secrétaires-Trésoriers, voyant un instituteur dans un pressant besoin, ont exigé un intérêt vraiment usuraire, sous prétexte qu'ils avançaient leur propre argent, quand ils auraient dû faire payer les contribuables, et qu'ils pouvaient, dès le lendemain, se rembourser, intérêts et capital, s'ils n'avaient déjà l'argent en leur possession.

Les Instituteurs ne peuvent que très-difficilement se plaindre au Bureau de l'Instruction Publique, par la crainte d'être destitués, ce qui arriverait dans plusieurs cas.

C'est pourquoi l'Association des Instituteurs supplie très-humblement l'Honorable Conseil de l'Instruction Publique de vouloir bien considérer ces faits, et prendre sous sa haute protection le corps des Instituteurs, afin d'obtenir l'intervention du gouvernement, s'il est nécessaire, pour faire cesser d'aussi déplorables abus.

Et l'Association ne cessera de prier.

M É M O I R E

L'Association des Instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier n'a pas la prétention de vouloir indiquer à l'Honorable Conseil de l'Instruction Publique ce qu'il doit faire pour assurer le paiement régulier du traitement des Instituteurs. Elle a cru cependant lui épargner une discussion longue et inutile en suggérant le projet qui, à son avis, offre le plus de garanties au gouvernement, aux municipalités et aux instituteurs, savoir :

10. Les Secrétaires-Trésoriers seront directement responsables au Bureau de l'Éducation, à qui ils transmettront l'argent reçu.

20. Pour cela, au commencement de chaque année scolaire, ils feront connaître au Bureau de l'Éducation quel sera le montant des taxes à prélever.

30. L'année sera partagée en quatre termes, et à la fin de chaque terme, ils devront avoir transmis un quart des taxes.

40. Le Bureau de l'Éducation paiera les Instituteurs par quartiers, qui comprendront l'année scolaire, lesquels seront échelonnés à un mois de distance après les quartiers où les Secrétaires-Trésoriers devront avoir terminé leurs versements.

Ce projet mettra le Gouvernement en mesure de s'assurer qu'il n'est point trompé, comme il arrive souvent, sur les prétendues sommes prélevées par les contribuables.

Si y avait défalcation, ce ne pourrait être que pour une somme relativement peu considérable, tandis que plusieurs municipalités ont dû prélever de nouvelles taxes pour des sommes considérables.

Les versements peuvent aujourd'hui se faire facilement, soit par les bureaux de poste, soit par les banques.

On pourra objecter que cet arrangement nécessitera l'emploi d'un clerc spécial dans le Bureau de l'Éducation. Si tel était le cas, et si le Gouvernement faisait quelque difficulté sous prétexte de l'augmentation des dépenses, il n'y a pas un instituteur qui ne consentit à remettre $\frac{1}{2}$ 0/0 sur son traitement pour contribuer à payer ce nouvel employé.

La question suivante est ensuite offerte à la discussion :

“ Serait-il important d'enseigner l'Économie Sociale dans nos écoles ? A quel degré d'instruction l'élève pourrait-il commencer cette étude ? ”

M. l'abbé Verrean et M. U. E. Archambault ayant été, à la dernière conférence, priés d'étudier spécialement le sujet, font part à l'Association de leurs travaux respectifs.

Avant d'entrer dans le vif de la question, M. Archambault fait, en quelque sorte, l'histoire de la science de l'Économie. Il rappelle également la divergence d'opinions des économistes sur la question même de l'Économie.

“ L'on a beaucoup discuté, dit-il, à la dernière séance, pour arriver à connaître ce que c'est que l'Économie sociale, ou plutôt si l'on doit dire *Économie sociale* ou *Économie politique*. Cette discussion, que quelques-uns ont pu trouver oiseuse, vous fait honneur, Messieurs, et prouve que vous ne traitez pas à la légère les sujets soumis à votre considération. Voilà plus d'un siècle que des hommes éminents par leur savoir et par leur science discutent précisément la même question, et l'on est encore à se demander aujourd'hui :—qu'est-ce que l'Économie politique ? Qu'est-ce que l'Économie sociale ? ”

Je n'ai pas la prétention de résoudre la difficulté pour le monde savant. Mais afin de vous faciliter les moyens d'arriver à une solution pratique de la question et pour remplir la tâche que vous m'avez imposée, je me permettrai de vous donner mon opinion sur le sujet.

L'Art de définir appartient aux dieux, a dit un auteur payen, et il avait raison à son point de vue. Or, s'il est difficile de donner une idée adéquate d'une chose par un mot, comment peut-on arriver facilement à donner l'idée d'une science ? La chose est difficile, mais elle est indispensable pour la classification des connaissances humaines. Avant de pouvoir donner une définition à la fois précise et intelligible d'une science, il faut avant tout connaître le domaine de cette science, c'est-à-dire les phénomènes qu'elle a pour but d'étudier et d'expliquer.

Les économistes se divisent en deux écoles principales :

L'ÉCOLE DE QUESNAY, dit le système agricole, parce que ses adeptes reconnaissent l'agriculture comme seule source de production ;

L'ÉCOLE D'ADAM SMITH, qui est la véritable, reconnaît comme source de production le travail, sous quelque forme qu'il se présente.

Quesnay veut qu'on l'appelle *Économie politique* ; mais il intitule son livre : *Physiocratie ou Constitution Naturelle des gouvernements*.

A. Smith ne nomme pas la science ; il intitule son ouvrage impérisable : “ *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*.”

M. Archambault cite plusieurs économistes, entre autres J. B. Say, J. J. Rousseau, Rossi ; mais il s'attache de préférence à la définition que donne de cette science Descherelle, qui appelle l'Économie sociale la “ science qui embrasse dans leur ensemble tous les intérêts

morales et matériels de la civilisation. L'objet principal qu'elle se propose est l'amélioration réelle et progressive de l'homme physique et de l'homme moral."

Il discute chacune de ces définitions, les compare entre elles, et conclut que pour l'objet que nous devons avoir toujours en vue dans l'enseignement, *Economie sociale* est le terme qui convient le mieux.

Après cette dissertation, il revient au véritable sujet de la question. Il se prononce dans l'affirmative, et développe, à l'appui de sa thèse, les points suivants :

Richesse. En quoi consiste la richesse. Valeur naturelle. Valeur échangeable. L'utilité est le fondement de la valeur des choses. Propriété, fondement des richesses sociales. Communauté de biens impossible. Travail, principale source de richesse. Droit au travail. Concurrence, que l'on confond avec le libre-échange. Libre-échange. Protection. Associations ouvrières. Grèves.

Passant ensuite au second point de la question : " A quel degré d'instruction l'élève pourrait-il commencer cette étude ? " M. Archambault s'exprime à peu près dans ces termes :

" Pour ce qui est des notions générales, on peut les donner en tout temps, oralement. Quant à la science même, je ne crois pas qu'il soit prudent d'en commencer l'étude avant que l'élève connaisse bien sa syntaxe et son arithmétique."

M. l'abbé Verreau dit :

" *L'Economie politique ou sociale* est la science qui traite des intérêts de la société. Or, les intérêts se rapportent, en résumé, au bonheur passager de ce monde, lequel se trouve dans la pratique de la vertu et dans la possession des richesses. Vertu et richesse ; voilà ce que les chefs de la société doivent chercher à développer par tous les moyens qui sont à leur disposition. Pour cela, ils doivent avoir des connaissances spéciales, basées sur la morale et sur l'expérience.

Comme les nations sont plus que jamais liées les unes aux autres, et que la somme de richesse, à un moment donné, est toujours finie, elles cherchent les moyens d'en accaparer la plus grande partie possible. Malheur aux pays arriérés où la politique n'a pu s'élever encore à l'état de science, où la tâche des hommes du pouvoir se borne aux expédients du jour, aux luttes passionnées des partis ; malheur à ces pays ; car ils sont condamnés à végéter jusqu'au moment de leur absorption par des états plus éclairés et mieux dirigés ! C'est une vérité admise aujourd'hui par toutes les nations civilisées, et voilà pourquoi elles attachent tant d'importance au développement de la science de l'économie.

Mais il ne faut pas que les hommes appelés à la direction des affaires soient les seuls à posséder *L'Economie politique*, autrement leurs intentions ne seront pas comprises, et leurs actes trouveront une opposition souvent désastreuse. Il faut que cette science pénètre dans les différentes classes de la société pour leur faire comprendre leurs véritables intérêts ; et plus les classes de la société auront une large part dans la chose publique, plus elles devront avoir des notions exactes d'*Economie politique*. Dans un pays de gouvernement constitutionnel comme le nôtre, *L'Economie politique* doit être enseignée ; car cette science ne s'improvise ni par les ministres, ni par les députés, ni par les électeurs."

M. Verreau prouve cette nécessité, et prend d'abord la question de la production de la richesse, qu'il développe par des arguments dont voici les principaux chefs :

L'homme d'état a besoin de connaître à fond par quelles lois générales et par quelles circonstances particulières du pays la richesse peut s'acquérir et se perdre.

L'état est-il riche quand les particuliers sont pauvres ? Et dans quelle mesure la richesse individuelle contribue-t-elle au trésor commun ?

En définitive, c'est du travail que tout relève dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Mais l'œuvre du travail s'accomplit collectivement : c'est par la division du travail que s'établit la coopération de tous.

Dans un pays comme le nôtre, faut-il diviser le travail ? Faut-il chercher à concilier plusieurs travaux qui alimentent des industries différentes ?

Combien y a-t-il d'hommes qui ont réfléchi à ces questions ?

Combien qui soient persuadés que l'énergie du travail diminue dans la mesure que le vice augmente, et que la véritable richesse des nations s'est développée avec le Christianisme ?

Et le capital, quelle en est l'importance ? qu'est-ce qui le constitue ? Ne peut-il se trouver qu'avec les métaux monnayés, comme le pensaient Colbert et les écrivains de son temps ?

Entre la liberté et la propriété, il y a des liens très-étroits ; entre la propriété et la concurrence, il doit en exister aussi.

Voici les sociétés coopératives de production. Les ouvriers en attendent de grandes merveilles. Le simple ouvrier prétend les constituer à l'aide de ses propres forces. Le gouvernement doit-il le laisser faire ? doit-il l'arrêter ?

Le travail se partage entre quatre grandes industries : extraction des matériaux bruts, industrie agricole, industrie commerciale, instruction.

Faut-il les favoriser toutes également ou quelques-unes seulement—et quelles ?—dans un pays situé comme est le Canada ? Et pour ce qui touche à l'instruction en particulier, il serait difficile d'affirmer que nos législateurs, pris en masse, connaissent ce qui nous est nécessaire. Tour à tour on a préconisé et critiqué l'instruction classique et l'instruction professionnelle ou industrielle. Si l'une est développée aux dépens de l'autre, ce sera un malheur qui pèsera lourdement sur tout le pays.

De la production de la richesse, M. Verreau passe à d'autres considérations sur les principaux points que voici :

" Si les ouvriers, si le peuple recevait avec les éléments de l'instruction des notions saines sur la distribution des richesses en général, sur le revenu des capitaux, sur le rapport des salaires avec l'intérêt du capital, sur le profit de l'entrepreneur, il serait moins exposé aux illusions et aux tentations des conspirateurs en grèves. S'il avait été habitué, dès l'école, à comprendre que la main de l'ouvrier n'est pas tout dans la production, mais que l'intelligence qui a conçu le plan, et le capital qui en facilite l'exécution, doivent entrer au partage du profit, il se livrerait moins facilement à ceux qui l'exploitent en le trompant. De bonne heure, sur les bancs de l'école, la génération, qui sera bientôt le peuple souverain, doit comprendre qu'il n'y a pas de société possible sans l'esprit du sacrifice et du renoncement. La maxime *do ut des* est générale, absolue, dans l'ordre matériel, dans l'ordre politique, dans l'ordre moral, dans l'ordre religieux. Notre divin Sauveur l'a appuyée sur des motifs plus solides et plus dignes d'une intelligence ; mais il l'a conservée et il en a fait comme la base du Christianisme. Nous devons nous efforcer d'en faire comprendre toute la portée."

M. Verreau conclut que *L'Economie politique ou sociale* doit non-seulement faire l'objet des études de l'homme politique, mais qu'elle doit encore entrer dans le haut enseignement. Certaines parties de cette science sont tellement utiles, qu'elles devraient être enseignées dans toutes les écoles, même les plus élémentaires, selon le degré d'avancement des élèves.

Nous aurions voulu reproduire en entier ces deux magnifiques études, ou, au moins, en donner un résumé

plus complet : mais l'on comprend sans peine que de semblables dissertations échappent à l'analyse. La connaissance de ces principes qui constituent la base même de l'éducation sociale incombe à tout citoyen ; et tout homme, quelle que soit sa profession, est strictement tenu de mettre sa conduite en parfaite harmonie avec ces grandes vérités.

MM. Valade, MacMahon et Fontaine adressent successivement la parole à l'auditoire. Ces messieurs n'ont qu'une voix pour féliciter MM. Verreau et Archambault sur le succès que ces derniers ont remporté dans l'étude de la question si difficile de l'Économie, et regrettent que nos conférences ne soient pas suivies par tous les instituteurs de cette circonscription, et même par des personnes en dehors de l'enseignement.

M. A. Keegan, fait ensuite une lecture sur la *Chimie Agricole ou Agronomie*.

M. Keegan parle des parties constitutives de la plante, des diverses espèces de plantes, de la composition chimique du sol, et des différents engrais. Il dit également un mot des connaissances chimiques que doit posséder le cultivateur, et conclut que les produits d'une terre sont toujours en raison directe de la somme de science et d'intelligence de celui qui la cultive.

Proposé par M. Valade, ancien inspecteur, et secondé par M. l'inspecteur Fontaine :

10. Qu'une requête soit présentée à l'Honorable Surintendant pour le prier d'accorder une rémunération aux instituteurs qui assistent aux conférences, afin de leur aider à payer leurs dépenses de voyage ;

20. Que cette requête, exprimant les avantages qui résulteraient d'une pareille mesure, soit présentée au nom des inspecteurs présents à cette séance et de ceux de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

Unanimentement adopté.

M. Tétrault, donne avis de motion qu'à la prochaine conférence, il proposera que l'heure du commencement et de la fin de chaque séance soit fixée ;

Et M. Demers, que le jour des conférences soit aussi changé.

La question suivante est renvoyée à la prochaine conférence :

« Quelles sont les suites funestes, aux points de vue moral, politique et national, de l'absence de franchise chez les enfants ? »

Il sera également discuté :

« Y a-t-il lieu, maintenant plus que jamais, de tâcher d'inspirer aux enfants l'horreur du mensonge, et pourquoi ? »

« Par quels moyens l'instituteur peut-il combattre chez les enfants la tendance au mensonge ? »

Et la séance s'ajourne au dernier vendredi du mois d'août prochain, à 10 heures de l'avant-midi.

J. O. CASSEBAIS,

Secrétaire.

Cinquante-neuvième conférence des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 26 août 1876.

Sont présents : M. G. Labonté, président, MM. les inspecteurs F. E. Juneau et Ed. Carrier, MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, Jules Cloutier, D. McSweeney, G. S. Vien, L. F. Tardif, Fr. Pagé, Fr. Fortin, Jos. Blais, F. X. Gilbert, W. Tuohy, J. E. Aubé, B. Pelletier, F. X. Bélanger, A. Guay, J. Drapeau, J. Létourneau, F. X. R. Saucier, et B. Lippens.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. On procède à l'élection des officiers pour l'année 1876-77.

Sont élus :

Président : M. S. S. Tardif—Vice-Président : M. Jules

Cloutier—Trésorier : M. J. Létourneau (réélu)—Secrétaire : M. B. Lippens—Membres du Comité de régie : MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, D. McSweeney, J. Labonté, J. B. Cloutier, Fr. Pagé, G. S. Vien, F. X. Bélanger, et B. Pelletier.

M. N. Lacasse propose, secondé par M. G. S. Vien, que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge—Adopté.

M. Toussaint exprime le désir d'ajourner sa lecture sur la géographie.

Le sujet à l'ordre du jour est discuté : *Quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour améliorer la position des instituteurs ?*

M. J. B. Cloutier dit que le comité qui devait s'occuper de la question n'a pas pu se réunir à cause des examens et de l'absence de plusieurs membres. M. Cloutier traite ensuite la question et développe surtout les points suivants : 1. Le salaire de l'instituteur est trop modique ; bien souvent il gagne moins qu'un commis, voire même moins qu'un serviteur de maçon. 2. Cette position si précaire est encore fort instable ; on nous renvoie pour les motifs les plus futiles. On a vu un instituteur perdre sa place parce qu'on le soupçonnait d'avoir voté contre ceux qui l'avaient presque de force conduit au scrutin. 3. Les instituteurs sont souvent obligés d'attendre cinq ou six mois avant de toucher un sou de salaire ; ils doivent s'endetter, s'humilier ; ils se trouvent exclus de la bonne société. 4. Les institutrices prennent nos places dans les écoles de garçons ; les commissaires les paient moins cher et font là ce qu'ils appellent une spéculation. 5. Mettons-nous de suite à l'ouvrage, travaillons pour gagner la confiance du public ; adressons-nous aux autorités supérieures, aux députés, aux hommes influents. La persévérance seule nous fera gagner notre cause.

M. Lippens désire que tous les instituteurs soient appelés à collaborer à la rédaction du *Journal de l'Instruction Publique* et que les articles pratiques sur l'enseignement soient payés. Plusieurs d'entre nous se mettraient à l'ouvrage pour communiquer aux autres le fruit de leurs études, de leur expérience ; ceux qui aiment le travail auraient ainsi le triple avantage de rendre service à leurs confrères, de se faire connaître avantageusement, et d'obtenir une récompense qui serait un stimulant sans égal. Le *Journal de l'Instruction Publique* devrait être envoyé à chaque école, relié par les soins des commissaires et rester la propriété de l'école pour l'usage de l'instituteur.

M. N. Lacasse dit qu'il s'occupe beaucoup du placement des instituteurs et des maîtresses. Il ne place jamais de maîtresses à moins de \$100 ; il leur fait obtenir \$120 et plus, si elles savent l'anglais. Il a trouvé souvent des institutrices qui touchaient la somme de \$50 par année. Cet état de choses est désolant ; il faut que le gouvernement intervienne pour fixer un minimum.

M. Toussaint craint que ce minimum ne devienne la règle invariable, au préjudice de quelques instituteurs qui sont bien rétribués maintenant.

M. Lippens dit qu'on peut fixer un minimum pour chaque municipalité ; que rien n'empêche d'aller au delà, si les commissaires le veulent ; qu'en Belgique ce minimum fixé par la loi est une rare exception.

M. Toussaint dit que nos hommes publics sont bien disposés envers nous ; qu'ils veulent sérieusement améliorer notre position, nous accorder aide et protection, mais que les commissaires d'école pourraient faire plus pour nous, et que dans un grand nombre de localités la taxe d'école pourrait être augmentée.

M. Saucier veut qu'on ne perde pas de temps, qu'on se mette de suite à l'ouvrage pour éveiller l'attention de ceux qui sont nos guides et nos protecteurs. Les écoles

modèles doivent être tenues par des institutrices ; on devrait surtout s'occuper des écoles-modèles et fixer un minimum de salaire.

Plusieurs membres désirent que le comité spécial se mette de suite à l'œuvre et élabore un travail dans lequel tous nos griefs seront nettement exposés.

Il est décidé en outre que les noms de M. l'inspecteur Carrier et de M. Saucier soient ajoutés à ceux des membres du comité spécial nommé à la dernière conférence, et que M. Lippens agisse comme secrétaire de ce comité.

L'assemblée au dernier samedi de décembre prochain.

L. S. TAMM,

Président.

B. LIPPENS,

Secrétaire.

Leçons familières de langue française

LES DEUX PARTIES DE NOMS

LE NOM

(suite)

Je vous ai montré, mes enfants, ce que c'est que le nom ; nous avons vu qu'il y a deux sortes de noms, le nom commun et le nom propre ; nous avons constaté dans les noms ce qu'on peut appeler la loi du genre et celle du nombre.

Avant d'aller plus loin, je veux me demander avec vous quelle place le nom occupe dans l'ensemble des mots qui composent la langue française, quel rôle joue son espèce dans ces familles de mots que nous avons déjà reconnues, de quels éléments il se compose, comment on peut le reconnaître au milieu des autres mots.

Il n'est pas besoin, j'imagine, de beaucoup de démonstration pour que vous compreniez que le nom constitue l'espèce de mots la plus nombreuse, non-seulement de notre langue, mais de toute langue. Désigner par une appellation particulière d'abord tous les individus, toutes les catégories d'êtres qui présentent la nature et qui tombent sous nos sens, puis toutes les catégories d'êtres abstraits que conçoit notre esprit, c'est, pour ainsi dire, un infini. Comme vous pouvez facilement vous en convaincre rien qu'en comptant par espèces les mots contenus dans quelques pages seulement de votre dictionnaire, la moitié au moins des mots français sont des noms.

Comment ces noms si nombreux ont-ils été formés ? Comme vous devez le penser, de façon très-diverse.

Vous vous rappelez ce que je vous ai dit au commencement de ces leçons sur les mots qui, représentant, avec des nuances différentes, une idée commune, offrent dans leur composition un élément commun, qui est le signe de l'idée commune et des éléments différents, correspondant aux nuances différentes qui s'ajoutent à l'idée commune ; vous vous rappelez que nous avons appelé radical cet élément commun appartenant à certains mots, et que nous l'avons distingué soit de la terminaison, soit des préfixes, au moyen desquels se rattachent au radical un nombre plus ou moins grand de composés et de dérivés ; qu'enfin nous avons groupé autour d'un mot type, comprenant le radical et la terminaison la plus simple, des générations de mots, comprenant ce même radical et des terminaisons ou des modifications plus ou moins variées ; l'ensemble de ces générations de mots forment la famille du mot type (1).

Eh bien ! beaucoup de noms sont de ces mots types autour desquels s'est venue ranger toute une famille, plus ou moins nombreuse, plus ou moins complète, de dérivés ou de composés.

Prenons, par exemple, le nom d'un fruit que vous connaissez bien, qui sert d'assaisonnement à la cuisine, le poivre. Ce mot n'est pas venu, évidemment, tout seul dans la langue française ; la langue française étant, comme je vous l'ai dit, une langue dérivée, c'est dans une langue étrangère plus ancienne qu'elle, qu'il faudrait chercher l'origine du mot poivre : mais, comme

nous ne connaissons pas les langues étrangères, tenons-nous au mot poivre lui-même, qui est fort ancien, je puis vous le dire, dans notre langue, car il se trouve dans un récit de voyage du treizième siècle (1). Quand même l'étude des textes anciens n'aurait pas appris aux savants que le mot poivre est entré dans notre langue avant tous les autres qui peuvent le rappeler de près ou de loin, la réflexion nous dirait que c'est évidemment l'appellation du fruit qui a dû, par exemple, précéder dans la langue l'appellation de la plante, le fruit, qui nous est utile, ayant dû être connu bien avant la plante, qu'on ne mangé pas, qui est originaire d'un pays fort éloigné du nôtre, les Indes orientales, et qu'on n'a guère pu acclimater. Mais comment s'appelle cette plante ? Elle s'appelle le poivrier, comme l'arbre qui produit la noix s'appelle le noyer, l'arbuste qui produit la rose, le rosier, etc. Comment désignerez-vous, d'autre part, la boîte où l'on met le poivre et les autres épices ? Vous direz la poivrière, n'est-il pas vrai ? Et si votre maman veut vous accommoder des artichauts, des asperges, etc., avec une sauce composée d'huile, de vinaigre, de sel et de poivre, ne direz-vous pas qu'elle veut vous faire manger ces légumes à la poivrade ? Et si enfin elle a mis, à votre goût, trop de poivre dans cette sauce, vous lui ferez remarquer qu'elle a trop... poitré sa sauce ; ou si, au contraire, il vous semble qu'elle n'en a pas mis assez, vous lui demanderez de la repoirer. Voilà donc, vous le reconnaissez, toute une famille de mots : poirer, poivrier, poivrière, poivrade, poirer, repoirer, qui ont un radical commun poirer, et dont tous les membres, dérivés ou composés, se rattachent au mot type, poirer, qui est un nom.

Il y a donc des noms, et il y en a beaucoup, qui sont des mots types, qui sont la souche de la famille de mots à laquelle ils appartiennent.

Mais il y en a un bien plus grand nombre qui sont des dérivés des mots types : il y en a même qui dérivent de mots qui sont eux-mêmes des dérivés ou des composés. Dans la famille du mot ménage, par exemple, où vous trouvez les dérivés ménagère, ménagerie, vous trouvez aussi emménagement et déménagement, dérivant des verbes composés déménager et emménager, qui sont, on pourrait le dire, les parents au second ou au troisième degré du mot ménage.

Un nom dérivé d'ordinaire pour type un autre nom, un adjectif ou un verbe. Nous venons de voir tout à l'heure que poirer, par exemple, a pour dérivés poivrier, poivrière, poivrade. Souvenez-vous des explications que je vous ai données au sujet des noms abstraits : la nature, vous ai je dit, nous présente des êtres doués de qualités, et nous concevons en esprit ces qualités elles-mêmes séparées des êtres : nos yeux voient des eaux limpides ; notre esprit conçoit la limpidité ; nous voyons la neige blanche, de larges vallées, des hommes courageux, des petites filles timides ; nous concevons et nous nommons la blancheur, la largeur, le courage, la timidité : voilà des noms qui ont des adjectifs pour types.

De même, du mot qui sert à désigner une action ou un état, comme battre, comme trembler, comme tisser, comme bâtir, nous tirons le nom qui indique l'auteur de l'action ou celui qui supporte l'état : batteur (batteur d'or), trembleur, bâtisseur, tisserand ; l'accomplissement même de l'action au moment où elle a lieu, où le résultat de l'action, l'objet que l'action a produit, la répétition habituelle de l'action, etc. : ainsi, battement, battage, batterie : ainsi tremblement, ainsi tissage et tissu, bâtiment et bâtisse, etc.

Comme vous le voyez, ce rôle différent des noms, ce sens spécial exprimé par chacun d'eux en particulier, et le rapport qu'ils ont, soit avec le mot type, soit avec le radical, c'est la terminaison qui le spécifie.

QUESTIONNAIRE.—Le nom forme-t-il, dans la langue française, une espèce de mots bien nombreuse ?—Rappelez-vous ce que vous entendez par ces termes : famille de mots, mots types, radical, terminaison, préfixes, composés, dérivés.—Y a-t-il lieu de distinguer dans les noms un mot type ?—Y a-t-il des noms qui sont des mots types par rapport à une famille de mots ?—Quelles sont, d'ordinaire, les espèces de mots qui servent de types aux noms dérivés ?—Quelle est la partie des noms dérivés qui indique le sens spécial qu'ils expriment par rapport au radical ou au mot type ?

(1) V. Manuel général, 1873, partie scolaire, no. 43, p. 313. Nous avons réuni autour du mot type battre, radical bat, les dérivés bataille, battoir, battement, etc. ; les composés rebattre, abattre, débattre, etc. ; autour du mot tisser, les mots tissage, tissu, tisserand, etc. De prune nous avons rapproché prunier ; de pêche, pêcher ; de poire, poirier, etc.

(1) A l'Historique du mot poivre, M. LARRE dans son Dictionnaire de la langue française, cite la phrase suivante du fameux voyage de Marco-Polo, écrit, comme on le sait, en français, bien que Marco-Polo fût Vénitien, et qui date de 1298 : « Et vous di que en ces isles nous fist le poivre blanc comme noifs (neige) à moult grand plante (quantité) ; rapp. planteur. »

EXERCICES.—Les élèves sépareront dans dix noms qu'ils auront trouvés le radical et la terminaison.—Les élèves trouveront dix noms communs servant de type à une famille de mots, et ils indiqueront à la suite du nom type tous les mots de la famille.—Les élèves trouveront dix noms appartenant à une famille de mots dont le type est un adjectif.—Les élèves trouveront dix noms appartenant à une famille de mots dont le type est un verbe.

(A continuer)

SCIENCE POPULAIRE

Les serpents de crin

Il n'est aucun de mes lecteurs qui n'ait vu, en se promenant, au bord des fossés ou des ruisseaux, ce petit helminthe, ondulant à la surface des eaux ou enroulé autour de la tige de quelques plantes aquatiques. C'est à cause de sa ressemblance avec un gros crin de cheval, que le vulgaire lui a donné ce nom impropre.

Ce n'est pas un serpent, ni un crin de cheval qui aurait pris cette forme après un certain séjour dans l'eau échauffée par le soleil d'été ; ce ne sont pas non plus des crins de chevaux avalés par les criquets des champs, ou *criquets noirs*, tel que le supposent les gens de la campagne, à qui j'ai souvent entendu répéter cette histoire. C'est un ver ou helminthe, de l'ordre des *nématodes*, voisin des filaires ou dragonneaux, *ver de médecine*, qui se rencontre dans le tissu cellulaire de la peau du dos de l'homme ou dans les extrémités inférieures chez les individus qui habitent les régions de la zone torride.

Notre serpent de crin est de la famille des *Gordiacés*, c'est le *Gordius Aquaticus* de *Linnaeus*, ou le *Seta seu Vitulus aquaticus* de *Gesner*, le dragonneau ou crinon aquatique de *Curier*, appartenant à la seconde classe ou ordre des Entozoaires de *Milne-Edwards*. Ce nom vient de deux mots grecs, de *entos*, au dedans, et de *zoon*, animal, c'est-à-dire qui habite l'intérieur du corps des animaux ; on les appelle aussi vers cavitaires. Les gordius ont un tube digestif dépourvu d'aigus, et subissent des demi-métamorphoses. Leurs organes sexuels s'ouvrent en arrière ; le mâle a le corps bifurqué vers cette partie et renflé vers l'extrémité céphalique (ou la tête), qui est noirâtre ou brunâtre. Leurs larves se présentent sous la forme de petits corpuscules très-mous ayant l'apparence de saes, dont la partie céphalique est couronnée d'épines en forme de crochets.

Les gordius vivent dans la terre humide, la vase, l'eau douce et les flaques d'eau après les inondations, où ils rencontrent leurs femelles en se promenant sur l'eau. Celles-ci, après la fécondation, déposent des milliers d'œufs disposés en filaments dans l'eau ; de ces œufs naissent les larves qui, au moyen de leurs crochets, s'attachent facilement aux insectes qui peuvent passer sur la vase où elles reposent, par ex. : aux larves des coléoptères, à l'abdomen des grillons (ou *criquets des champs*) ou à tout autre insecte ayant le corps mou. Une fois introduites dans le corps de leur victime, elles y vivent en parasites jusqu'à leur parfait développement, époque où elles abandonnent leur demeure pour retourner aux eaux d'où elles ont été retirées, et rejoindra leur espèce adulte pour y procréer une génération nouvelle, et ensuite mourir.

On sait que les grillons fréquentent ordinairement les bords des fossés et des ruisseaux ; c'est là que leurs ennemis les attendent, et en pénétrant dans leurs corps, ils y trouvent logement et ample nourriture. C'est ce qui a fait croire au peuple que les criquets noirs engendraient les serpents de crins. D'autres qui n'ont pas été témoins de ces faits, croient que ce sont les crins de chevaux,

tombs accidentellement à l'eau, qui produisent ces animaux.

Le gordin aquatique, vulgairement dragonneau ou crinon, passe à tort pour susceptible de mordre quand on boit aux fontaines et de déterminer des parodontites ou des inflammations des glandes du col auriculaire, vulgairement, Hessler a rapporté l'observation d'un gordin rejeté par l'effet d'un vomitif chez une fille hystérique.

Le gordin possède la singulière faculté de ressusciter après plusieurs jours de dessiccation et de mort apparente, si on le reconvre d'eau, ou si on le met entre des couches de ouate humide. Il n'y a qu'un très-petit nombre de zoophytes infusoires qui possèdent cette curieuse propriété.

Parmi les gordiacés, les *meris* sont distincts des précédents par une tête pourvue de papilles ; ils sont aussi parasites des insectes dont ils sortent en grand nombre à la surface de la terre et sur les arbres après les pluies d'orages.

La longueur du *Gordius aquaticus* varie depuis 5 à 6 pouces jusqu'à 1 pied, et même 2 pieds. On a cueilli à Coalburgh, Virginie, en 1868, un spécimen mesurant 24 pouces anglais. Au mois de septembre 1874, M. Aubin, alors rédacteur du *National*, cueillit à Montréal un spécimen magnifique—qu'il me fit l'honneur de me présenter : ce gordin mesurait plus de 13 pouces anglais, et c'est le plus grand spécimen qui ait été vu au Canada jusqu'à présent.

La couleur de ces helminthes varie du brun au noirâtre ; il y en a d'autres dont la couleur lire sur le fauve ou terre de Sienne.

Les entozoaires ou helminthes rencontrés jusqu'à ce jour dans le corps de l'homme, sont au nombre de 27 espèces ; parmi les helminthes nématodes, de *nema*, fil, et *oidos*, forme, ou forme de fil, ce sont : 1e la filaire de médecine, *Filaria medinensis*, dans le tissu cellulaire ; 2e *Filaria bronchialis*, Kudalphi, dans les ganglions bronchiques ; 3e *Filaria oculi humani*, Nordman, dans le cristallin ; 4e *Trichocephalus dispar*, Kud. dans le cæcum (*gros intestin*) ; 5e *Spiroptera hominis*, Kud., dans la vessie urinaire ; 6e *Strongylus gigas*, Kud., dans les reins ; 7e *Ascaris lombricoides*, L. dans l'intestin grêle ; 8e *Ascaris alata*, Bettingham, dans l'intestin grêle ; 9e *Oxyuris vermicularis*, Kud., dans le rectum ; 10e *Ancylostomum duodenale*, Dulimi, dans l'intestin grêle ; 11e *Trichina spiralis*, Owen, dans les muscles. Parmi les *Acanthothèques*, du grec, *akanta*, épine, et *théke*, receptacle, c'est-à-dire à loge épineuse ; 12e *Pentastomum constrictum*, Sieb., dans l'intestin grêle et le foie en Egypte. Parmi les *Turbellariés* Trematodes, 13e *Tetras-tomum renale*, Dellechiaje, dans le rein ; 14e *Distoma hepaticum*, Abil., dans les conduits biliaires ; 15e *Distoma lanceolatum*, Melhis, dans les mêmes régions ; 16e *Distoma oculi humani*, Gescheidt dans le cristallin ; 17e *Distoma heterophyes*, Siesold, dans l'intestin grêle en Egypte ; 18e *Distoma hoematobium*, Bilharz, dans la veine porte, en Egypte ; 19e *Hecathyridium pingucola*, Teder, chez la femme, dans l'ovaire ; 20e *Polystoma venarum*, Teder, dans la veine tibiale ; 21e *Monostomum lentis*, Gescheidt, dans le cristallin. Parmi les *Cestodes*, du grec *Kestós*, festonné, qui ressemble à un feston ; 22e *Botryosephalus latus*, L., dans l'intestin grêle ; 23e *Tenia solium*, L., le ver solitaire, dans l'intestin grêle ; 24e *Tenia nana*, Siebold, dans l'intestin grêle et le foie, en Egypte ; 25e *Cysticercus cellularis*, Kud., dans tous les tissus ; 26e *Cysticercus vis-ceralis*, Kud., dans les viscères ; 27e *Echinococcus hominis*, Kudolphi, dans les kistes du foie et de l'ovaire ; cette espèce a été souvent confondue avec *Echinococcus veterinorum*, Kud.

Dr. J. A. CURRIER,
Médecin Naturaliste (de Montréal)

BULLETINS

BIBLIOGRAPHIE

—M. Catulle Mendès vient de publier un beau volume *in octavo* contenant toutes ses œuvres, depuis les premiers vers du poète, au rythme élégant, à la vive allure, légèrement inspiré de Th. de Banville, jusqu'aux *Poèmes épiques* d'un si fier langage, jusqu'à *Hesperus* et au *Soleil de minuit*, où l'auteur donne complètement sa note originale. M. Catulle Mendès est un artiste merveilleux ; il possède la science du mot élevé et juste et sait toujours maintenir son inspiration à la hauteur où il la place ; il a trouvé surtout dans les *Poèmes épiques* des vers superbes et qui s'imposent à la mémoire, de ces vers qui semblent écrits dans le texte en caractères plus gros, tellement l'œil s'arrête sur eux, attiré par la forme des mots, leur arrangement, tout ce qui fait le dessin d'un beau vers avant que la musique en soit intelligible. *La Femme adultère, le Lion, la Fille du damné, le Landgrave de fer*, sont d'admirables morceaux de poésie, et surtout *le Consentement*, d'un sentiment si nouveau, si bien rendu ; nous choisirons parmi ces pièces *la Dernière abeille*, parce que, brève et achevée, elle donne bien l'idée de cet esprit ingénieux, de cette perfection lyrique qui caractérisent les poèmes épiques :

Vents, pluie, éclairs, faisaient rage de telle sorte
Qu'on n'avait jamais vu de tempête aussi forte.
Sous l'épaisseur des bois par la bise ployés,
Dans les nids, les petits oiseaux mouraient noyés.
Et l'ouragan broyait toutes les créatures
Qui n'ont point pour abri de solides toitures :
L'abeille dans la fleur brisée, et le grillon
Transi sous le léger brin d'herbe du sillou.
Or, Maria, qu'on nomme autrement Myrième,
Vit, ce soir, un point d'or brûler sa vitre blême,
Et c'était une abeille, hélas ! près de mourir
Qui frappait, espérant que l'on viendrait ouvrir.
La mère du Sauveur entr'ouvrit la fenêtre.
Elle prit dans ses doigts le pauvre petit être.
Reconnut que c'était la reine d'un essaim,
L'essaim d'un baiser et la mit dans son sein
Pour qu'elle y réchauffât ses deux ailes vermeilles.
Sans cela les étés n'auraient plus eu d'abeilles.

N'est ce pas le poète lui-même qui a recueilli, cette fois, au passage, l'abeille vibrante chargée de miel, en détresse à la fin d'un jour d'heureux labeur ? Mais la partie capitale du livre de M. Catulle Mendès, c'est le poème d'*Hesperus*, écrit sur les doctrines swedenborgiennes ; il nous souvient d'avoir rencontré dans Balzac ce même paysage polaire et cette étroite des âmes, l'une vers l'autre attirées à travers le monde surnaturel et lumineux de la vision ; seulement la prose du grand écrivain, rompu, touffue, enchevêtrée, faite pour laisser entrevoir parmi ses rameaux nombreux les feintes, les détours, les recherches de l'esprit humain, ne nous avait pas procuré cette curiosité mystérieuse éprouvée à la lecture d'*Hesperus*. Les poètes seuls devraient toucher à la lettre des théories surnaturelles ; car ils disposent de ce charme flottant que le rythme et la rime communiquent à tout ce qu'ils traduisent. Qu'on lise seulement cette description des régions boréales :

Tout s'estompe et se fonde dans la monotonie
D'une blancheur immense, immuable, infinie.
Forme sensible à peine en ce vaste unisson.
Du ciel froid, du désert blafard, et du glaçon,
S'élève au flanc des monts une antique demeure.
Son tranquille escalier que rarement effleure
Le pas d'un serviteur pensif qui disparaît
Sous une voûte, ainsi qu'un spectre s'en irait ;
Ses arcades qu'au loin la neige continue
Et le blémissement de ses toits sous la lune,
Forment un édifice étrange et solennel.
.....
Un bassin de porphyre au rebord verglacé
Courbe sa profondeur polie où l'onde gèle ;
Le froid durcissement a poussé la margelle
Et le porphyre en plus d'un endroit s'est fendu ;
Un jet d'eau qui montait n'est pas redescendu.

Et ceci :

Cependant à travers la déserte cité
Nous courions ; son manteau fuyait vers la clarté,
Plein du vent qui souffla dans la robe d'Elie !

Les autres divisions du volume, *Intermèdes, Soirs moroses, Philoméla*, ne sont en rien inférieures et complètent bien l'œuvre dans son harmonieuse et grandiose variété.

—On vient de terminer dans le quartier de l'Esquilin, à Rome, les travaux entrepris pour mettre à jour la nymphée connue sous le nom de Temple de Minerva Medica. On a trouvé cette nymphée entourée de salles de bains et de portiques de construction plus récente que la nymphée elle-même.

Le long du côté sud de la place Dante, on a trouvé des vestiges d'un grand édifice ayant fait partie des jardins *lambiani*, et renfermant deux grands réservoirs d'eau, deux salles de forme demi-circulaire, trois torsos de statues, un fragment de colonne de marbre africain et d'autres fragments de sculpture qui appartiennent au groupe de statues découvertes presque au même endroit en 1874.

Place Victor-Emmanuel, à l'Esquilin, on a déterré trente et un coffrets en pierre albana et gubina, contenant des armes en fer et un vase étrusque en argile, orné de figures rouges sur fond noir.

Près de l'ancienne villa Casella, les fouilles ont amené la découverte d'un bloc d'améthyste cubant 3 décimètres.

Au Campo-Verano, quelques caveaux anciens renfermaient des amulettes ayant la forme de divers animaux, deux plaques de plomb portant des inscriptions, des objets en cornaline, une bague en calcédoine.

Dans le nouveau quartier du Castro-Pretorio, près de la route de Porta-San-Lorenzo, on a trouvé deux pavés en mosaïque, à compartiments géométriques en clair-obscur.

Au jardin d'Ara-Celi en a mis au jour une tête de femme de grandeur naturelle, fort bien modelée, en terre cuite, de style étrusque. On y voit encore des traces de polychromie.

Dans la rue National les travaux de terrassement ont donné une petite statuette en marbre grec, représentant une figure d'homme couché en dormant. La tête est couverte d'une *penula*, c'est-à-dire d'un capuchon de cuir. A côté est une amphore.

—Le *Journal du ministère de l'instruction publique* en Russie contient un extrait du compte-rendu de ce ministère de 1874. Il traite des universités et des autres établissements d'instruction supérieure. Le personnel enseignant de toutes nos universités se composait, au 1^{er} janvier 1875, de 586 professeurs (22 de plus qu'en 1874), parmi lesquels 64 sur-numéraires. Nos universités comptaient à cette date 5,692 étudiants (y compris 524 auditeurs libres) ; les étudiants se répartissaient comme suit entre les facultés :

Médecine.....	1,983
Droit.....	1,875
Physique et Mathématique.....	472
Théologie.....	85
Langues orientales.....	46

Le compte rendu constate pour 1874 une diminution de 403 étudiants comparativement au chiffre de 1873 ; les facultés de droit en particulier avaient perdu 374 étudiants, celles d'histoire et de philologie et de théologie 32 ; le nombre des étudiants s'était accru par contre de 61 à la faculté de médecine et de 24 à celle de physique et de mathématique.

La diminution du chiffre total des auditeurs universitaires, qui se manifeste déjà depuis quelques années, doit être attribuée, dit le compte rendu du ministère, au fait que la réforme de l'enseignement dans les gymnases a amoindri le contingent que ces établissements fournissent annuellement aux universités ; c'est là du reste un phénomène passager et qui tend à disparaître. Ces trois dernières années, du moins, le chiffre des jeunes gens qui ont passé des gymnases aux universités suit une progression qui va en s'accusant au fur et à mesure que vient le tour des élèves qui se trouvaient dans les classes inférieures au moment de la réforme scolaire, et qui ont ainsi eu le temps d'en recueillir les bénéfices.

